



RAPPORT D'ACTIVITÉ

2018



Sommaire

RAPPORT MORAL	1
L'IREPS GRAND EST	5
01 APPUI AUX POLITIQUES	13
02 APPUI MÉTHODOLOGIQUE	19
03 DOCUMENTATION	25
03 COMMUNICATION	31
04 FORMATION	35
05 ACTION ET COORDINATION	41
06 PARTAGE ET APPLICATION DES CONNAISSANCES	45
07 ÉDUCATION THÉRAPEUTIQUE DU PATIENT	49
PERSPECTIVES	55

Rapport moral

S'il est un maître mot pour caractériser l'année 2018 pour notre association, il s'agit bien du mot *transformation* dans un contexte social et législatif qui a grandement évolué.

En effet, s'il faut rappeler que pas moins de cinq textes au niveau national ou régional ont vu le jour pour faire évoluer notre système de santé. Le Décret n°2017-1866 du 29 décembre 2017 portant définition de la stratégie nationale de santé pour la période 2018 à 2022 parait au Journal Officiel.



Quatre axes et onze domaines prioritaires insistent sur la mise en place d'une politique de promotion de la santé, incluant la prévention dans tous les milieux et tout au long de la vie, insistant sur la lutte contre les inégalités sociales et territoriales d'accès à la santé, garantissant la qualité, la sécurité et la pertinence des prises en charge à chaque étape du parcours de santé, enfin en innovant pour transformer notre système de santé tout en réaffirmant la place des usager-ères.

D'autres auraient dit en leur temps, « il s'agit de belles déclarations d'intention ! ». Nous y avons cru, constatant tout au long de cette année 2018 combien l'Agence régionale de santé en Grand Est et les instances de démocratie sanitaire comme la Conférence régionale de santé et de l'autonomie (CRSA) ou la Conférence nationale de santé (CNS) mettaient un réel acharnement à construire des instances de réflexion et de débats. Ceci a abouti le 18 juin 2018 à la publication du Projet régional de santé (PRS) Grand Est dont le premier axe stratégique est : « Orienter résolument et prioritairement la politique de santé vers la prévention dans une démarche de promotion de la santé ». Qu'en est-il de la mise en œuvre comme plus-value pour notre association ? Une reconnaissance de notre expertise dans le domaine de l'évaluation dans les contrats locaux de santé par exemple. Notre capacité à mobiliser de multiples acteurs dans des champs très différents, travaillant autant avec des formateurs et formatrices d'étudiant-es, futur-es professionnel-les de santé pour mettre en place le service sanitaire (Arrêté du 12 juin 2018) qu'avec des élu-es et associations en Meuse pour élaborer une plateforme territoriale d'appui (PTA). Notre savoir-faire en matière de coordination et d'accompagnement des politiques publiques comme dans les démarches entreprises avec la conférence des financeurs en Alsace aboutit à des financements spécifiques. Une importante contribution à l'élaboration de l'Espace Ressources Education thérapeutique du patient Grand Est par l'expérience champardennaise, a permis l'avènement d'un projet cohérent porté aujourd'hui par une association basée en Alsace.

Nous avons porté le développement d'une communication en direction du grand public par l'intermédiaire de trois vidéos bâties à partir des rencontres de personnes ayant accepté de s'exprimer pendant l'élaboration du PRS sur ce qu'est la santé pour elles, comment être acteur ou actrice de sa santé, et qu'est-ce qu'une démarche de promotion de la santé ?

Nous avons été sur beaucoup de fronts et en même temps nous bâtissons notre projet associatif et stratégique. Comment trouver une cohérence, au sein de l'Ireps Grand Est, entre le maintien d'une vraie proximité territoriale à l'échelle d'un département, voire d'une communauté de communes et accepter de se laisser emporter par des dynamiques nouvelles, « loin de chez soi », loin de ses pratiques quotidiennes pour s'investir dans de nouvelles postures ? C'est une gageure que les professionnel·les de notre association sont en train de relever avec le soutien sans compter des cadres que sont Marie Persiani, Anne Patris et Cindy Léobold. En effet la démarche de promotion de la santé nous oblige à ce perpétuel questionnement concernant la complexité de nos environnements, la demande et les besoins de nos interlocuteurs et les stratégies que nous pouvons déployer pour y répondre.

La parution de « Ma Santé 2022 » le 18 septembre 2018 a suscité la parution dès le lendemain d'un communiqué de presse de la part de notre fédération nationale par la voix de François Baudier, associé à Didier Febvrel président de Fabrique Territoires Santé, Marie Antoine et Philippe Lefevre de l'Institut Renaudot, Laurent El Ghazi au nom des Élus, Santé Publique et Territoires, Charlotte Marchandise-Franquet présidente du Réseau français des Villes-Santé de l'OMS, Denis Bard pour la Société Française de Santé Environnement et Emmanuel Rusch président la Société Française de Santé Publique. Reconnaisant indéniablement les avancées de la démarche proposée dans le premier tiers du communiqué, les signataires poursuivaient ainsi :

«[...] Néanmoins nous regrettons que ce plan ne soit qu'un plan de réorganisation des professionnels du soin et non un plan "santé" comme annoncé. Rappelons que le système de soins ne compte que pour environ 20 % dans l'état de santé d'une population. Le plan « Ma Santé 2022 » n'inclut aucune mesure autour des déterminants sociaux et environnementaux de la santé. Il ignore totalement la place des acteurs locaux, et notamment des collectivités. [...] En effet « rassembler la ville et l'hôpital autour d'un projet de santé de territoire » implique de prendre en compte l'enjeu global des soins de santé primaire en amont et en aval. Le terme de « collectivité locale » n'est jamais cité, pas plus que les élus locaux.

Il n'est pas non plus fait mention des contractualisations territoriales existantes entre Agences Régionales de Santé, collectivités et professionnels, en particulier les Contrats Locaux de Santé, Conseils Locaux de Santé Mentale et Ateliers Santé-Ville. [...] Nous regrettons également qu'il n'y ait pas un mot sur la démocratie en santé, pourtant reconnue comme un levier efficace d'amélioration et de transformation du système de santé. [...] Enfin nous déplorons que les moyens financiers annoncés à hauteur de 400 millions d'euros par an soient largement insuffisants pour répondre aux ambitions. »

Si je me permets de citer largement ce communiqué de presse, qui me semble ne pas avoir fait grand tremblement dans le landernau des organes décideurs de la santé publique au niveau national ou régional, c'est pour faire un parallèle entre la foison de bonnes intentions à notre égard et la réalité de la mise œuvre des politiques publiques parfois. Nous l'avons subi en 2018 dans certains dossiers et dans l'élaboration de notre contrat d'objectifs et de moyens et cela risque de s'aggraver sur le plan financier en 2019. Plus que jamais il nous faut faire un véritable plaidoyer dans tous les territoires du Grand Est, auprès des décideurs ne disposant pas d'une compétence santé aujourd'hui, pour alerter, faire prendre conscience que les déterminants de la santé ne sont pas des mots valises. Je sais pouvoir compter sur tous les administrateurs et administratrices de notre association et je vous en remercie grandement. Un grand merci s'adresse à l'ensemble de l'équipe des professionnel·les de l'Ireps pour son investissement et l'acceptation du changement dont je parlais précédemment. Et au nom du Conseil d'administration j'adresse un grand coup de chapeau à Cindy Léobold, Anne Patris et Marie Persiani pour le travail réalisé au cours de cette année 2018 permettant la mise en place stratégique de notre projet associatif dans les conditions les plus favorables possible.

Jeanne Meyer,
Présidente de l'Ireps Grand Est

L'Ireps Grand Est

L'Ireps Grand Est est une association de loi 1901, fruit de la fusion des Ireps Alsace, Champagne-Ardenne et Lorraine, le 25 septembre 2018. Implantée sur tout le Grand Est, elle participe à la réduction des inégalités sociales et territoriales de santé et à l'amélioration de la santé des populations par une offre de services de qualité et de proximité en promotion de la santé.

L'Ireps Grand Est est adhérente à la Fédération nationale d'éducation et de promotion de la santé (Fnes). Principal réseau spécialiste de l'éducation et de la promotion de la santé en France, la Fnes est dotée d'un solide maillage territorial grâce aux Ireps réparties sur le territoire national. Pour en savoir plus : www.fnes.fr



Promouvoir la santé : ça nous concerne tous et toutes

La promotion de la santé repose sur toutes les stratégies déployées sur le terrain afin de permettre aux personnes d'assurer un plus grand contrôle sur leur santé, c'est-à-dire de réaliser leurs ambitions et satisfaire leurs besoins d'une part, et d'autre part, évoluer avec le milieu et s'adapter à celui-ci.

La santé n'est pas uniquement déterminée par les connaissances ou les compétences de chacun-e. Elle est également liée à ce qui nous entoure : le soutien dont nous disposons, les conditions dans lesquelles nous vivons et/ou nous travaillons, les politiques et les aides financières mises en place, l'accompagnement des professionnel·les, l'accès aux services...

La promotion de la santé est souvent développée sans le savoir, sans la nommer, à différentes échelles, que l'on soit acteur ou actrice de terrain, direction de structure ou politique, dès que l'on agit pour permettre le maintien ou l'amélioration de la santé, la qualité de vie et le bien-être des personnes.

Notre offre de services

- 01 ACCOMPAGNER LES POLITIQUES PUBLIQUES.** Nous accompagnons des institutions et collectivités dans l'élaboration et l'évaluation de leur politique et de leurs stratégies en apportant une expertise méthodologique à des dynamiques et dispositifs territoriaux, départementaux et régionaux, tout en intégrant une réflexion autour de la qualité de vie des populations. Nous accompagnons et mettons en œuvre des diagnostics, des analyses de l'existant et produisons des recommandations, dans des champs d'intervention variés : santé publique, prévention, parcours de santé, autonomie, lutte contre les discriminations, égalité des chances, insertion, protection de l'Enfance, attractivité du territoire, environnement...
- 02 CONSEILLER ET ACCOMPAGNER LES ACTEURS.** Nous apportons un appui méthodologique aux acteurs locaux et aux institutions et structures dans le cadre du développement, de la gestion et de l'évaluation de leurs projets. Nous appuyons la mise en œuvre des démarches territoriales de santé, leviers importants pour l'amélioration de la santé des habitant·es, en aidant à l'articulation des actions de l'ARS, des collectivités territoriales et des opérateurs locaux (programmes territoriaux de santé, contrats locaux de santé, ateliers santé ville...).
- 03 DOCUMENTER ET COMMUNIQUER.** Nous favorisons la diffusion d'informations, de ressources et d'expériences en promotion de la santé et nous inscrivons dans une démarche de partage et de capitalisation des connaissances. Via nos centres de ressources documentaires de proximité, nous mettons à disposition des professionnel·les, des étudiant·es et des chercheur·es, des ressources bibliographiques (ouvrages, revues, rapports) et des outils d'intervention (vidéos, malettes pédagogiques, outils d'animation...).
- 04 FORMER LES ACTEURS.** Nous contribuons au développement des compétences en éducation pour la santé et promotion de la santé. Nous proposons également des formations dans le champ de l'éducation thérapeutique du patient. Nous participons à la formation initiale et continue des professionnel·les de la santé, de l'éducation, du secteur social...
- 05 AGIR ET COORDONNER.** Nous concevons, mettons en œuvre et évaluons des actions de prévention et de promotion de la santé, en cohérence avec les priorités de santé publique. Notre expertise contribue au développement de projets innovants et expérimentaux. Nous favorisons le développement de partenariats et de dynamiques locales, l'identification et la valorisation des actions menées sur le territoire et le développement de leur qualité.
- 06 PARTICIPER AU PARTAGE ET A L'APPLICATION DES CONNAISSANCES EN PROMOTION DE LA SANTÉ.** A l'interface la recherche, l'action de terrain et les décisions politiques, nous nous inscrivons dans la démarche nationale de production et de partage des connaissances InSPIRe-ID. A ce titre, nous mobilisons acteurs de terrain, chercheur·es et décideurs autour du partage, de la production et de l'appropriation des connaissances en promotion de la santé. Nous identifions et valorisons les actions prometteuses et innovantes menées en Grand Est. Mobilisés sur la production des données probantes, nous participons au développement de la recherche interventionnelle en promotion de la santé.

Notre gouvernance

Bureau

Jeanne MEYER, Présidente
Elisabeth AUGÉ, Vice-Présidente
Patrick BOURLON, Vice-Président
Catherine HOTTIER, Trésorière
François-Paul DEBIONNE, Trésorier adjoint
Myriam CHIGIONI, Secrétaire

Administrateurs et administratrices

André CLAVERT · Christophe
CLESSE · Sylvie DELOISY · Stéphane
DE POLI · Béatrice DIETSCH
· Stéphane FAVRET · Frédéric
IMBERT · Daniel LHUILLIER · Marie-
Pierre MARTIN · Robert MERCEY
· Albert PORTALES · Catherine
VEDDA

Notre équipe *Au 3 juin 2019*

Direction

Marie PERSIANI · Directrice générale
Anne PATRIS · Directrice Gestion, RH et
développement interne

Assistante de direction

Emmanuelle LORIAN

Comptabilité

Aurélié KAISER · Gestionnaire comptable
Natacha BOUCAU · Assistante comptable
Laurence CHAMAK · Assistante comptable

Chargée de communication

Emilie CHRISTOPHE

Responsables territoriaux·les

Sandrine DE OLIVEIRA · 57 et 88
Marie GAUDEFROY · 54 et 55
Cathy NOELL · 10 et 52
Romain PIERLOT · 08 et 51
Marion OBERLE · 67 et 68

Assistants de sites

Laurence CHAMAK · Catherine EZO'O
· Tatiana GARCIA

Référentes

Céline ANDRE-JEAN · Education
thérapeutique du patient
Nathalie CHANDIOUX · Action et
coordination
Emilie CHRISTOPHE · Documentation
Sandrine DE OLIVEIRA · Appui
méthodologique
Marie GAUDEFROY · Appui aux politiques
Bénédicte LALLERON · Formation
Justine TROMPETTE · Production
et application des connaissances

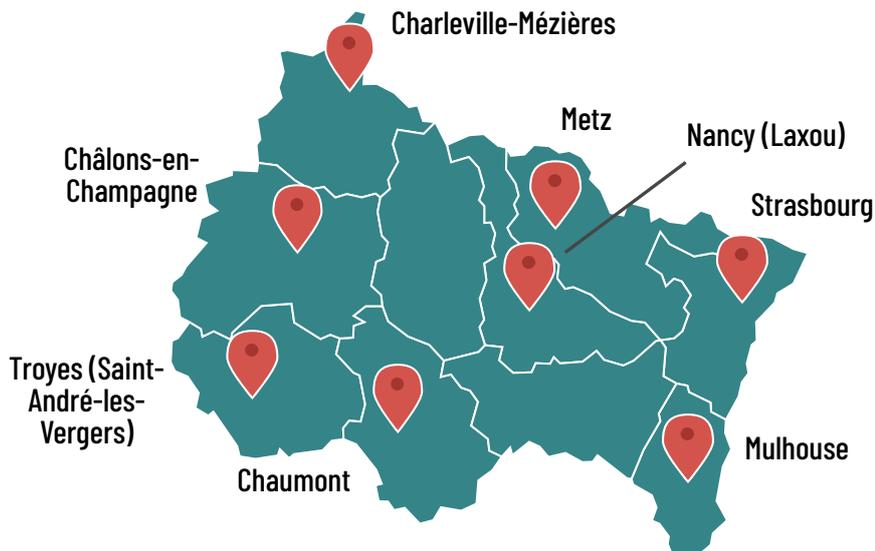
Chargé-es de projets en documentation

Sébastien BIARD · Natacha BOUCAU
· Virginie BRIOT · Estelle CHASTANET
· Olivier LOMBARD · Stéphanie
PROTIN

Chargé-es d'ingénierie et de projets en promotion de la santé

Céline ANDRE-JEAN · Coline
BARBAY · Cécile CAYRE · Nathalie
CHANDIOUX · Estelle CHASTANET
· Valérie EVRARD · Johan FREICHEL
· Jenna FRITSCH · Marie-Lise
GARDEUX · Carole GRAVATTE
· Bénédicte LALLERON · Anne-
Elisabeth LANDAU · Lucie LE
GOURRIEREC · Céline MAIRE
· Solène PASCARD · Florence
PASCOLO · Stéphanie PRATH
· Katherine ROZAS · Justine
SCHWEICH · Aurélié SIMONIN
· Justine TROMPETTE · Anne VOIRIN

Notre implantation



Nos financeurs

Conventions et subventions

Agence régionale de santé Grand Est · Agglomération de Chaumont · Caisse d'assurance retraite et de la santé au travail du Nord Est · Commissariat général à l'égalité des territoires · Direction départementale de la cohésion sociale et de la protection des populations Aube, Marne et Haute-Marne · Centre national de la fonction publique territoriale · Centre psychothérapique de Nancy · Châlons-en-Champagne Agglo · Communauté d'agglomération du Val de Fensch · Conseils départementaux de Meurthe-et-Moselle, de Moselle et du Bas-Rhin · Fédération nationale d'éducation et de promotion de la santé · Filieris · Mildeca · Ministère de la Justice · Préfectures de Ardennes, Aube, Marne et Haute-Marne et Meurthe-et-Moselle · Région Grand Est · Union pour la gestion des établissements des caisses d'Assurance maladie Nord Est · Troyes Champagne Métropole · Villes de Châlons-en-Champagne, de Reims, de Strasbourg et de Vitry-le-François

Et d'autres partenaires financiers dans le cadre de nos actions et de nos projets.

Une nouvelle Ireps en Grand Est

La démarche de fusion

Les Instances régionales d'éducation et de promotion de la santé (Ireps) d'Alsace, Champagne-Ardenne et Lorraine, dès la mise en œuvre de la réforme territoriale, ont engagé un rapprochement. Elles ont convenu que ce rapprochement devait s'appuyer sur un projet associatif co-construit et garantissant aux forces vives des trois structures une consolidation des équipes. Membres de la Fnes (Fédération nationale des Ireps), elles ont également convenu d'appliquer ses recommandations : une Instance par nouvelle région, si possible fusionnée.

Dès 2015, un comité de pilotage Grand Est, composé d'administrateurs volontaires et des directrices, a été initié afin d'élaborer l'état des lieux et les principales perspectives du projet de rapprochement des Ireps, et ce dès juin 2015. Depuis, de nombreuses démarches ont été initiées par le comité de pilotage : finalisation du projet associatif Grand Est, réflexion sur la gouvernance et les statuts de la nouvelle Ireps, avancée dans les étapes juridiques de la fusion, mise en action du projet stratégique pour une offre de services harmonisée, démarches pour la réorganisation des services....

Il s'agissait ainsi de partager entre représentants des trois Ireps les visions et valeurs communes sur lesquelles construire la nouvelle entité et son projet pour les années à venir et notamment :

- définir les orientations stratégiques du nouveau projet et ses priorités
- les décliner de manière opérationnelle pour les trois années à venir
- repenser les modalités de gouvernance de la nouvelle entité pour tenir compte des dynamiques de proximité dans un espace géographique redéfini.

La fusion des trois Ireps a été entérinée par décision de l'Assemblée générale extraordinaire du 25 septembre 2018 et a ainsi permis de créer la nouvelle Ireps Grand Est.

La réorganisation de l'Ireps en Grand Est

Le déploiement du projet de la nouvelle Ireps Grand Est et de ses services est évidemment soutenu par une réflexion sur l'organisation de ses services et de ses compétences internes. Dès 2017, un cabinet (Sumak) a été mobilisé (via le dispositif d'appui DLA) pour soutenir élu-es et direction dans les réflexions et les travaux menés sur la réorganisation de l'Ireps en Grand Est. Des principes ont été retenus et ont sous tendu les travaux menés sur la réorganisation :

- Une mutualisation des services administratifs et comptables et services de direction ;
- Une optimisation des moyens existants ;
- Le respect de la territorialité : la lisibilité, accessibilité et proximité des services ;
- Une harmonisation des offres par de la coordination Grand Est des services et une animation de la qualité sur chaque service ;
- Le renforcement de l'expertise de l'Ireps Grand Est sur les nouveaux enjeux : éducation thérapeutique du patient, données probantes, courtage et recherche, appui aux politiques publiques...

Ainsi, la démarche s'est appuyée autour de trois approches principales, pour identifier les besoins et cibler les perspectives : approche territoriale, approche Grand Est et approche par métier. Cette démarche a permis la concertation de tous et toutes, élu-es et salarié-es, dans les étapes de travail.

Des principes et préconisations ont émergé de ce travail concerté :

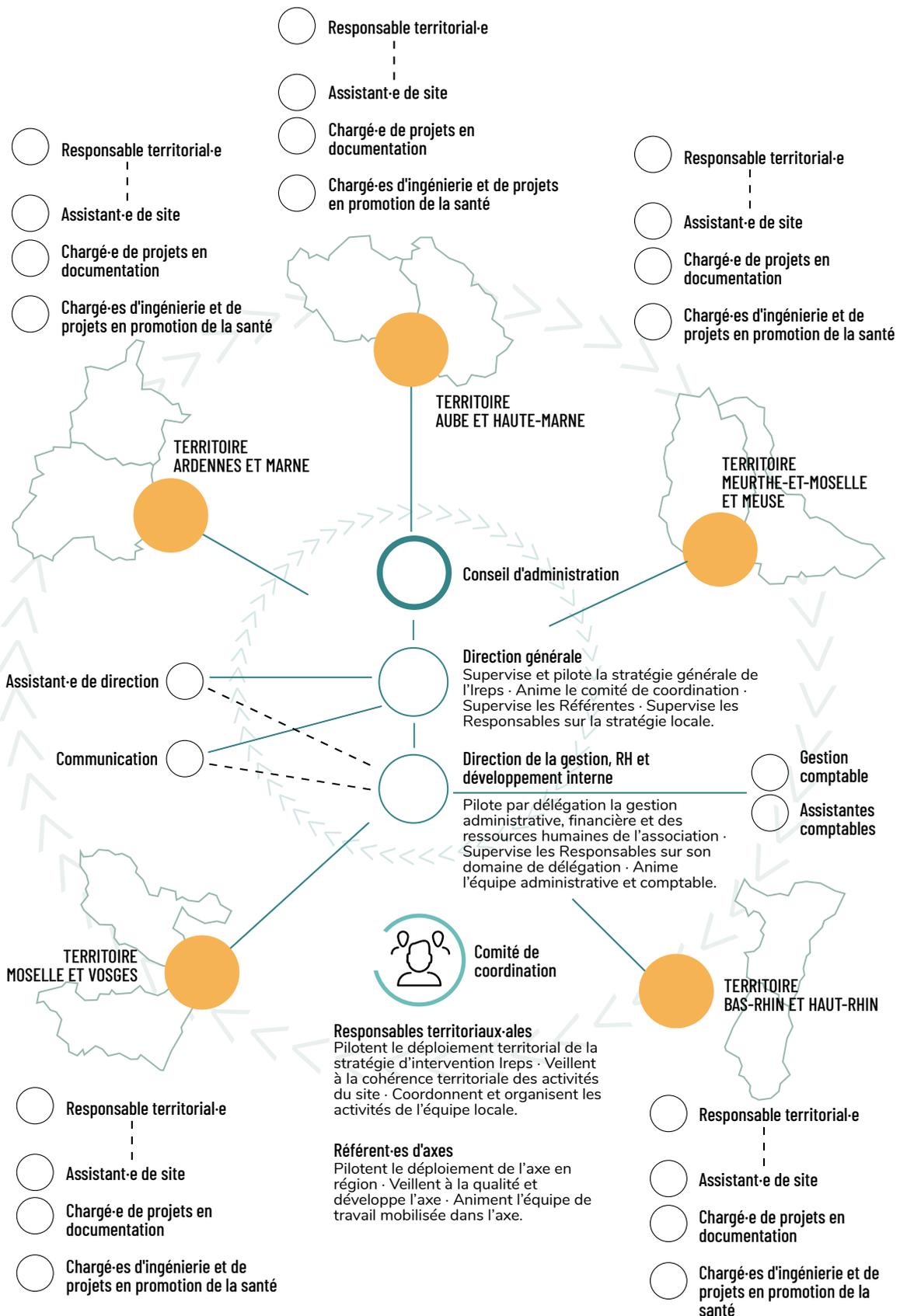
- Conduire le débat pour redéfinir les garants des approches en promotion de la santé au sein de l'Ireps.
- Identifier formellement l'offre de services de l'Ireps en promotion de la santé.
- Mettre en place, évaluer et faire évoluer les emplois repères pour les adapter aux besoins internes identifiés (RH/Gestion, animation des territoires, ...)
- Mettre en place une organisation transversale en équipe projet (expertise et territoire), avec une régulation centralisée.
- Développer la qualité de vie au travail et une démarche de GPEC avec un plan d'actions pluriannuel.
- Evaluer, rationaliser et simplifier les obligations administratives et les déplacements.
- Investir dans du matériel utile au travail individuel et collectif.

Un nouvel organigramme

Une proposition d'organigramme est née de toutes ces réflexions collectives et des préconisations du cabinet d'accompagnement. Cet organigramme a été validé lors du conseil d'administration en septembre 2018. Il doit permettre :

- **Une conduite optimisée de la stratégie en Grand Est et l'harmonisation de la qualité des services sur tout le territoire régional :**
 - une direction générale, sous conduite du conseil d'administration, pour proposer, développer et conduire la stratégie générale de l'Ireps en Grand Est ;
 - la nomination de référent-es par axe/mission de l'Ireps, chargé-es d'animer la conduite de chaque mission en Grand Est, d'harmoniser son approche, de garantir la qualité et le déploiement de l'offre de services associée ;
 - une animation transversale des responsables territoriaux-ales et des référent-es, permettant l'articulation entre missions et besoins locaux.
- **Une approche par territoire et un maintien de la proximité :**
 - la nomination de Responsables territoriaux-ales, ayant pour mission de déployer localement la stratégie de l'Ireps, d'animer les équipes de travail sur les sites (huit sites), d'être les interlocuteur-rices des politiques et partenaires locaux (DT ARS, Collectivités locales...) ;
 - des équipes locales dans les sites, en proximité, permettant d'identifier les besoins et de maintenir une offre de services et des ressources au plus proche des acteurs et des populations.
- **Une spécialisation et un renforcement autour la gestion et les fonctions supports :**
 - la spécialisation et mutualisation des fonctions comptables et RH dédiées au contrôle et au suivi de gestion interne ;
 - le maintien et le renforcement d'une fonction de communication Grand Est, soutenant le déploiement de la stratégie Ireps, et permettant une valorisation harmonisée des services et des ressources sur les territoires ;
 - des fonctions supports administratives harmonisées, permettant l'amélioration des processus administratifs au service de chaque site et de chaque territoire.

L'organisation de l'Ireps Grand Est



01

Appui aux politiques



L'Ireps Grand Est apporte une expertise méthodologique aux institutions et collectivités pour faciliter l'implantation, le fonctionnement ou l'évaluation des politiques et dispositifs territoriaux, départementaux et régionaux ; tout en intégrant une réflexion autour de la qualité de vie des populations. Depuis plusieurs années, l'accompagnement de l'ARS Grand Est dans le déploiement des contrats locaux de santé (CLS) a donné à voir les compétences de l'Ireps auprès des institutions qui régissent la santé sur les territoires. En 2018, cette expertise apportée aux décideurs a été sollicitée dans de nouveaux cadres : déploiement de Plateforme territoriale d'appui (PTA), recommandations sur l'organisation des services de prévention secondaire sur un territoire... Cette diversification des accompagnements ouvre de nouvelles perspectives : l'enjeu de 2019 sera de gagner encore en visibilité.

En quelques chiffres

46

appuis réalisés

- 21 CLS
- 25 dynamiques : implantation de dispositifs, de politiques, structuration d'une offre territoriale, élaboration de cadre méthodologique...

546

acteurs

rencontrés lors de ces appuis

15

chargé-es de projets

mobilisé-es sur les appuis aux politiques

2

réunions régionales

internes d'échanges de pratiques organisées

En quelques mots

En 2018, l'accompagnement de l'Ireps Grand Est a porté sur :

- **Réalisation de diagnostics préalables à l'implantation d'un dispositif** : conception des supports, passation de ceux-ci, analyse des données et élaboration de recommandations.
- **Analyse d'opportunité d'implantation d'une offre** : analyse de l'existant, de ses forces et faiblesses et proposition de modalités d'articulation sur le territoire.
- **Mobilisation des acteurs** autour du dispositif, à la définition de leur rôle respectif dans le dispositif et à la formalisation de leur engagement.
- **Mise en œuvre d'une démarche de construction collective du dispositif** : animation de temps de concertation grâce à des techniques favorisant la production d'idées.
- **Structuration du dispositif** : identification et formulation des priorités et objectifs.
- **Organisation opérationnelle du dispositif** : proposition d'outils de suivi, de gestion de l'activité, de schéma organisationnel...
- **Évaluation** : rédaction des indicateurs d'évaluation et élaboration d'outils de recueil pertinents en prévision de l'évaluation du dispositif.
- **Communication** allant jusqu'à la création de supports de communication.

Nous les avons accompagné-es

- ARS Grand Est (siège et délégations territoriales)
- Collectivités territoriales : villes, communautés d'agglomération, métropoles, conseils départementaux...
- Inspections de l'Education nationale
- Partenaires associatifs porteurs de dispositifs : Maison des adolescents, réseaux de santé...
- Préfectures
- Protection judiciaire de la jeunesse...

Principaux résultats

- **L'implantation du service sur l'ensemble des territoires du Grand Est.**
- **L'ouverture du service sur de nouveaux accompagnements :** PTA, réalisation de prestations de service sur le diagnostic, accompagnement d'implantation d'expérimentations de l'article 51 de la loi de financement de la sécurité sociale, déploiement départemental du plan régional en faveur de la santé des élèves...
- **La création d'une boîte à outils commune** pour les chargé-es de projets menant des accompagnements.

Plateforme territoriale d'appui de Meuse : l'ouverture de l'Ireps à de nouveaux dispositifs de coordination



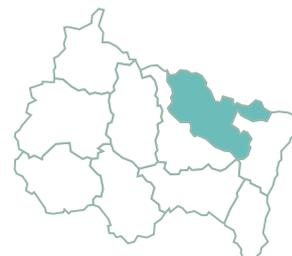
Territoire : Meuse (55) · Financement : ARS Grand Est

En 2017 et de nouveau en 2018, la délégation territoriale de Meuse a souhaité l'appui de l'Ireps pour réfléchir à l'implantation de la PTA du département. En 2018, l'Ireps Grand Est a été missionnée pour réaliser une cartographie des acteurs sociaux et médico-sociaux du territoire. Cette dernière a pris la forme d'une enquête en ligne permettant de recueillir leurs missions et leurs attentes quant à la future PTA. Les missions de l'Ireps ont consisté en la création du support et en l'analyse des résultats. Ces derniers ont été présentés au comité de pilotage de la PTA. L'accompagnement à la mise en place de la PTA a été conjointement mené avec le cabinet Mazars, notamment missionné sur les volets organisationnel, juridique et budgétaire. La réflexion se poursuit en 2019 : les acteurs sont nombreux, les dispositifs existants également ; il est essentiel de construire cette PTA en cohérence avec le paysage existant et avec le territoire. Cette connaissance de l'existant sur le Grand Est est un des atouts de l'Ireps Grand Est.

Dans la suite de cet accompagnement, une rencontre avec la Direction des soins de proximité du siège de l'ARS a permis de présenter une offre de service globale de l'Ireps aux dispositifs d'exercice coordonné et de rendre ainsi visibles les possibilités d'accompagnement de l'Ireps Grand Est.



Un diagnostic local de santé en Val de Fensch



Territoire : Moselle (57) · Financement : Communauté d'agglomération du Val de Fensch

Dans le cadre de sa prise de compétences « santé », la Communauté d'agglomération du Val de Fensch a souhaité engager un diagnostic local de santé, en préalable à la création d'un observatoire et à la promotion d'actions spécifiques : accompagnement des professionnel·les de santé dans leurs projets (d'installation, d'accessibilité...), développement d'actions de prévention, mise en réseau d'acteurs dans et au-delà du territoire.

Ce diagnostic local de santé s'est appuyé sur deux enquêtes. Une enquête qualitative a été menée par l'Ireps Grand Est :

- auprès de 71 élu·es, professionnel·les et bénévoles du territoire sur la base d'une rencontre collective et d'un questionnaire en ligne, pour recueillir leurs besoins,
- auprès de 57 habitant·es du territoire sur la base d'entretiens individuels en micro-trottoir ou au sein de structures du territoire (médiathèque, centre sociaux...) pour recueillir leurs demandes.

Une enquête quantitative, menée par l'Observatoire régional de santé du Grand Est, a permis le recueil et l'exploitation de données disponibles afin de dresser un état des lieux socio-sanitaire et comparatif du territoire : contexte environnemental, démographique, situation socio-économique et état de santé de la population, et offre sanitaire.

Les résultats de ces deux enquêtes ont été rapprochés des résultats du diagnostic « Seniors » qui avait été mené par l'Ireps en 2017, et ont permis d'établir un diagnostic du territoire relativement à :

- l'état de santé de la population du Val de Fensch,
- la démographie et les conditions socio-économiques,
- l'environnement et le cadre de vie des habitant·es,
- l'offre de soins et l'offre de services.

Au regard de cette étude, il ressort que l'enjeu principal pour le territoire est la réduction des inégalités sociales, générationnelles et territoriales de santé en permettant l'accessibilité aux services et un environnement de vie favorable pour tous et toutes – plus particulièrement pour les publics fragiles : personnes en situation de précarité, familles, jeunes et seniors.



Déploiement du Plan départemental de promotion de la santé en faveur des élèves dans l'Aube



Territoire : Aube (10) · Financement : ARS Grand Est

Le bien-être physique, mental et social des enfants, des adolescent·es et des jeunes adultes est une priorité de la politique gouvernementale. Développer la promotion de la santé à l'école apparaît comme une stratégie pertinente afin d'améliorer le bien-être des élèves et de lutter contre les inégalités sociales de santé.

Les académies de Nancy-Metz, Reims et Strasbourg ont signé en décembre 2017 avec l'ARS Grand Est, une convention cadre relative à la promotion de la santé en faveur des élèves. Chaque direction des Services départementaux de l'Education nationale doit décliner cette convention sur son territoire. L'Ireps Grand Est a été sollicité pour accompagner cette démarche dans l'Aube et notamment pour accompagner la déclinaison des orientations stratégiques à travers l'élaboration d'un plan départemental de promotion de la santé.

En 2018, plusieurs temps de travail avec les différents services départementaux de l'Education nationale et la Délégation territoriale de l'Aube de l'ARS ont permis d'identifier les axes prioritaires à développer et les stratégies à mettre en œuvre au regard des spécificités du territoire. Ce travail se poursuivra en 2019 en vue d'une signature du plan local dans l'année.

Les orientations stratégiques définies dans ce plan proposent une approche globale de la santé des élèves prenant en compte l'ensemble des déterminants. De plus, elles intègrent la notion de parcours de santé en préconisant une action précoce et coordonnée des professionnel·les de l'Education nationale, de la santé et des familles ainsi que la participation de tous les acteurs et les élèves concernés.



Promotion de la santé et santé environnement : une formation des agents de l'ARS Grand Est



Territoire : Grand Est - Financement : ARS Grand Est

Depuis plusieurs années, l'Ireps Grand Est est sollicitée pour former les agents des services ARS aux concepts de promotion de la santé et à la méthodologie de projets. Habituellement, les groupes de participant-es sont essentiellement constitués des agents des services Promotion de la santé et/ou Animation territoriale du siège de l'ARS et de ses délégations territoriales. En 2018, la formation a plus particulièrement visé les professionnel·les disposant de missions santé environnement au sein des services. La demande était d'établir des liens entre la santé environnement et la promotion de la santé.

Vingt-neuf agents ont été formés au cours de trois sessions d'une journée (Nancy, Châlons-en-Champagne, Strasbourg). Le niveau global de satisfaction des agents était de 3.3/4 à l'issue de la formation. Si les déterminants, les stratégies d'interventions et les étapes de projets peuvent être parfaitement identiques entre promotion de la santé et santé environnementale : il s'avère que le vocabulaire utilisé est différent. Cette formation a permis de créer du lien et de mettre en évidence les nombreux ponts à créer sur les territoires.

A l'issue des sessions, au-delà d'une forte demande de temps de formation supplémentaires permettant d'approfondir les notions relatives à la méthodologie de projets en promotion de la santé, les participant-es étaient également en demande de temps d'échanges communs avec les agents des services Animation territoriale et Promotion de la santé. Ces temps permettraient un croisement des expertises de chacun et une mise en exergue des projets à développer en commun, notamment dans le cadre des CLS. Cette formation a, par ailleurs, permis aux chargé-es de projets de l'Ireps de mieux appréhender le champ de la santé environnementale pour faciliter la création de liens lors des accompagnements à venir.

Dans la suite de cet accompagnement, une rencontre avec la Direction des soins de proximité du siège de l'ARS a permis de présenter une offre de service globale de l'Ireps aux dispositifs d'exercice coordonné et de rendre ainsi visibles les possibilités d'accompagnement de l'Ireps Grand Est.



Oscars : une base de données régionale des actions de santé



Territoire : Grand Est - Financement : ARS Grand Est

Oscars est une base de données d'observation et de suivi cartographique des actions de santé. Elle permet aux politiques d'accéder à une photographie des actions de prévention et de promotion de la santé sur leur territoire. Pour les acteurs, elle permet notamment d'identifier des dynamiques, des partenaires et des financeurs en région.

L'ARS Grand Est a mandaté l'Ireps Grand Est pour saisir près de 680 actions financées en 2017 en région. Les actions ont été saisies dans un délai de quatre mois par des chargées de projets. A partir de ces données, un rapport d'analyse des actions identifiées et saisies dans Oscars a été produit.

Les résultats du rapport indiquent que les promoteurs d'actions agissent majoritairement sur le renforcement des compétences individuelles des populations par la mise en place d'actions de communication, d'information et de sensibilisation (près de 35%) qui se limitent à des interventions ponctuelles et faisant suite aux constats des professionnel·les, en opposition aux actions dites d'éducation pour la santé (près de 16%) renvoyant à des démarches plus longues et plus globales, visant le renforcement du pouvoir d'agir. L'approche globale de promotion de la santé est peu développée et probablement non suffisamment maîtrisée par les acteurs.

L'analyse des actions a permis d'élaborer quelques recommandations proposées dans le rapport. Il convient de poursuivre la dynamique de formation et d'accompagnement des acteurs pour leur permettre de dépasser l'approche d'information ponctuelle et de masse et de les outiller méthodologiquement à cet effet. Des évolutions des dossiers de financement et d'évaluation ont, par ailleurs, été proposées pour faciliter le remplissage et la qualité des données saisies dans Oscars.

En effet, pour les actions menées en 2018, les selon les données à saisir et leur qualité, Oscars permettra d'identifier :

- Des actions en nombre et en qualité sur un territoire (par une approche populationnelle, par thématique ou par typologie de porteurs d'actions),
- Des acteurs sur un territoire : selon les thèmes de leurs actions, leurs publics et leur typologie d'actions,
- Les différences entre les priorités de santé et les réponses financées sur un territoire (mises en place pour le Projet régional de santé Grand Est 2018-2028),
- Les typologies de structures répondant plus ou moins aux appels à projets et leurs besoins d'accompagnement.



02

Appui méthodologique

La finalité de l'appui méthodologique est d'accompagner le renforcement de la qualité des projets et des compétences des personnes accompagnées. Les conseiller·ères méthodologiques de l'Ireps se réfèrent à des principes éthiques et méthodologiques définis dans les textes fondamentaux de l'éducation pour la santé et de la promotion de la santé comme la Charte d'Ottawa. A travers leurs compétences de vulgarisation et de contextualisation, l'équipe de l'Ireps Grand Est met à disposition des acteurs et actrices des méthodes et des outils de gestion de projets, soutiennent un travail autour des valeurs et de l'éthique en promotion de la santé, des données issues de la recherche. Ces appuis peuvent être proposés selon les demandes de manière individuelle ou collective sur une durée variable, plus ou moins longue, en fonction du projet.

En quelques chiffres

555

conseils méthodologiques menés, dont 56 appuis en éducation thérapeutique du patient

230

porteurs accompagnés

10

diagnostics-actions mis en place dans des structures champardennaises

4

journées d'échanges de pratiques départementales à destination des acteurs

21

conseiller·ères méthodologiques

2

réunions régionales internes d'échanges de pratique

En quelques mots

- **Les accompagnements soutiennent** : écriture de projet, réalisation de diagnostic, formulation d'objectifs, définition de stratégies de promotion de la santé au regard de la priorisation du diagnostic, élaboration d'un protocole d'animation et animation de séances, construction d'indicateurs d'évaluation et outils de recueil, recrutement de patient·es au sein de programmes d'ETP...
- **Individuels ou collectifs**, les accompagnements peuvent prendre la forme de journées d'échanges de pratiques entre professionnel·les.
- **Une évaluation distancée** des appuis pour identifier des axes d'amélioration du service et évaluer ses effets.
- **Les diagnostics-actions** ont permis à partir des diagnostics réalisés d'élaborer un programme d'actions avec différentes stratégies : échanges de pratiques entre professionnel·les, actions d'éducation pour la santé à destination du public...
- **Les réunions régionales entre conseiller·ères** pour garantir une qualité de service avec la construction de procédures et d'outils communs et le partage de compétences.



Nous les avons accompagné·es

60 établissements scolaires · 56 associations · 30 établissements médico-sociaux · 20 collectivités territoriales · 16 administrations d'Etat · 10 établissements de santé · 11 missions locales · 8 établissements d'enseignement · 4 professionnels libéraux · 3 établissements publics · 3 Utep · 2 administrations pénitentiaires · 2 réseaux · Coordination régionale d'éducation du patient · 1 entreprise · 1 collectif

Principaux résultats

- **89% des personnes déclarent avoir renforcé leurs compétences en méthodologie de projet** : écriture des objectifs et de l'évaluation, préparation et construction d'un protocole d'animation, construction d'une culture commune dans l'équipe.



Les apports de l'appui soulignés par les porteurs :

- une appropriation de techniques et d'outils d'intervention pour mettre en place des animations,
 - la construction de l'évaluation,
 - la recherche d'une réflexion collective,
 - des notions éthiques et législatives,
 - une méthodologie d'action différente,
 - une redéfinition des objectifs,
 - une réflexion sur le projet,
 - une meilleure compréhension de l'outil de catégorisation de résultats,
 - un meilleur positionnement sur les questions de vie affective et sexuelle des personnes en situation de handicap,
 - comment transmettre des informations au public de manière participative...
- **97 % des personnes mettent en avant que l'appui méthodologique a répondu à leurs attentes.**
 - **80% des personnes ont mis en œuvre un projet ou une action suite à l'appui méthodologique.**
 - **73.5 % des personnes réutilisent les apports de l'appui dans leur pratique.**
 - **59% des personnes transmettent des informations ou conseils reçus lors de l'appui à leur entourage professionnel.**

Résultats observés auprès des 64 porteurs accompagnés en 2017 et 2018 ayant répondu à l'évaluation.

Une journée d'échanges de pratiques autour de l'éducation aux écrans et de la parentalité



Territoire : Aube (10) - Financement : ARS Grand Est

En concertation avec la Délégation territoriale de l'Aube de l'ARS Grand Est, l'Ireps Grand Est a proposé aux acteurs et actrices du territoire de se réunir lors d'une journée d'échanges sur le thème de l'usage du numérique chez les jeunes et de l'éducation aux écrans. Cette journée, en partenariat avec l'Anpaa 10, Canopé et le service PMI du Conseil départemental de l'Aube, a réuni 18 professionnels d'horizons différents (centre social, Cada, associations, Conseil départemental...).

Chiffres clés sur la consommation et l'utilisation des écrans dans les familles, discussions autour de cas pratiques, partage de leviers pour agir avec les jeunes et leurs parents et découverte d'outils d'intervention ont rythmé cette journée riche en échanges.

De nombreux débats ont eu lieu entre les 18 participant-es et avec les intervenant-es, permettant un véritable partage d'expériences et la rencontre de nouveaux partenaires potentiels. Outre la qualité de l'animation et la dynamique de groupe, les personnes présentes ont apprécié les apports théoriques, réflexifs et pratiques dispensés tout au long de la journée, ainsi que les ressources concrètes pour agir. Cette rencontre a permis, notamment avec des intervenant-es complémentaires dans leurs missions et leurs approches, d'envisager l'éducation aux écrans de manière globale, positive et transversale. Ont ainsi pu être identifiés collectivement des leviers d'actions relevant de multiples déterminants de la santé : soutien à la parentalité, approche par milieu de vie, développement des compétences psychosociales...

L'Ireps Grand Est soutient la rencontre des professionnel·les de champs disciplinaires différents et favorise dans son accompagnement la construction et la mise en œuvre de telles démarches. Ces espaces d'échanges interprofessionnels permettent un décloisonnement des champs d'intervention et sont une véritable plus-value dans la pratique des professionnel·les œuvrant en promotion de la santé.

En 2018, l'Ireps a également mené des journées d'échanges de pratiques sur les thèmes de l'animation en éducation pour la santé, le renforcement des compétences psychosociales et le développement de la promotion de la santé dans différents lieux de vie.

Attitudes santé 08 : soutenir les compétences pour la mise en place de séances d'éducation pour la santé



Territoire : Ardennes (08) · Financement : Mildeca, ARS Grand Est, E2C de Sedan

Les écoles de la deuxième chance (E2C) ont pour vocation d'aider les jeunes de 17 à 26 ans en décrochage scolaire à construire un projet professionnel.

Un partenariat régulier de l'Ireps Grand Est avec l'E2C de Sedan a permis aux équipes de l'école d'exprimer une demande de formation et d'accompagnement à l'utilisation d'outils d'intervention et de techniques d'animation mobilisant les compétences psychosociales.

L'Ireps Grand Est a proposé une formation de deux jours à quatre formateurs de l'E2C afin d'aborder les concepts de santé, la méthodologie de construction de séances d'éducation pour la santé, les techniques d'animation ainsi qu'une présentation d'outils d'intervention mobilisables. Suite à cela, un des formateurs a été accompagné méthodologiquement dans la construction et l'animation de dix séances avec un groupe de jeunes. Ce projet a offert la possibilité aux jeunes d'établir un lien entre leur projet professionnel et les questions de santé. Ont pu être abordés avec eux l'alimentation, le sommeil ou encore les rythmes de travail, tout en mobilisant leurs compétences psychosociales et leur capacité d'agir ("*Aptitude à parler de sa santé, des éléments qui la contraignent ou la favorisent, des choix à faire, des décisions à prendre, de l'autonomie et de la justice sociale*" - Jean-Pierre Deschamps. Porter un regard nouveau sur l'éducation pour la santé, Environnement et santé publique ; 1984), ces dernières étant des ressources importantes pour leur projet professionnel, par exemple lors d'un entretien d'embauche.

Suite à la formation, l'équipe de l'E2C a déclaré se sentir plus à l'aise pour favoriser la participation des jeunes à toutes les étapes de leur action et pour aborder certaines thématiques de santé avec les jeunes de façon plus globale (vie affective et sexuelle, addictions). Elle a également acquis les compétences nécessaires pour construire et animer une séance d'éducation pour la santé. De leur côté, les jeunes ont réemployé certaines techniques d'animation utilisées lors des séances dans d'autres modules de leur formation.

L'accompagnement de l'Ireps Grand Est va se poursuivre dans une approche plus large de promotion de la santé, permettant d'interroger la participation du public à l'identification des priorités en matière de santé, en lien avec les préoccupations des jeunes en matière de santé et les conditions sur lesquelles travailler pour que la santé des jeunes puisse se déployer.

Un collectif vosgien autour de l'autisme



Collectif Vosges Autisme et Handicaps



Territoire : Vosges (88) · Financement : ARS Grand Est

Il y a quatre ans, plusieurs institutions et associations du secteur médico-social vosgien se sont réunies autour d'une préoccupation commune : favoriser la coordination des acteurs sur le territoire au service du parcours des personnes en situation de handicap, en particulier les jeunes de 0 à 20 ans. Ce rapprochement progressif, initié par une demande de l'ARS Grand Est dans le cadre du plan Autisme 2013-2017, a donné lieu à la création d'un Collectif Vosges Autisme et Handicaps (CVAH) constitué d'une vingtaine de membres issus de différents horizons : associatif, sanitaire, médico-social, Education nationale, etc.

Le CVAH a pour ambition de contribuer à l'adéquation des demandes des enfants et de leurs familles, des besoins repérés par les professionnel·les et des réponses existantes afin de faciliter le parcours des personnes. Ainsi, il se donne pour missions de relayer l'information sur l'autisme auprès du grand public et des acteurs du territoire vosgien, de veiller sur les besoins, les demandes et les réponses actuelles sur ces questions et de favoriser l'articulation et la coordination des acteurs autour des enfants et de leurs familles.

L'Ireps Grand Est a accompagné ce collectif d'acteurs dès ses débuts : elle a soutenu méthodologiquement la constitution du réseau, de la définition de ses missions à la construction d'une charte d'engagement, en passant par l'élaboration de son organigramme.

Un temps fort est prévu fin juin 2019 : les membres de ce collectif se réuniront autour de la signature de la charte. En parallèle, le CVAH, avec le soutien de l'Ireps, finalise son plan d'action.

Vie intime, affective et sexuelle en IME : des outils et des principes éthiques pour intervenir



Territoire : Bas-Rhin (67) - Financement : ARS Grand Est

Comment mettre en œuvre une politique de promotion de la santé sur la vie affective en Institut médico-éducatif (IME) ? C'est la question que se sont posés plus de 25 professionnel·les - éducateur·rices, CESF, psychologues... - des trois IME de l'Eurométropole de Strasbourg lors d'une journée d'échanges qui s'est déroulée en mars 2018.

L'Ireps Grand Est a animé cette journée et plus spécifiquement des ateliers collectifs pour présenter l'outil d'intervention « Des femmes et des hommes ». Cet outil a été par la suite acquis par les professionnel·les. D'autres besoins ont pu émerger : des groupes devraient se constituer pour envisager d'autres réflexions en matière de bien-être et de qualité de vie au bénéfice des jeunes accueilli·es dans les établissements et structures médico-sociales.

Cette journée a rassemblé des équipes pluridisciplinaires de professionnel·les issu·es de différents établissements, constituant ainsi un espace unique d'échanges, autour de problématiques partagées. Les personnes présentes ont pu identifier collectivement les difficultés rencontrées lors de l'animation d'actions en éducation à la vie intime, affective et sexuelle (VIAS) et de penser des leviers d'intervention dans une approche globale, prenant en compte les différents temps de vie et l'environnement des jeunes bénéficiaires. Elles ont pu exprimer leurs besoins et leurs attentes et s'entendre sur des principes éthiques fondamentaux pour toute intervention en VIAS. Cette réflexion devrait se concrétiser par l'élaboration d'une charte VIAS commune aux établissements présents.

03

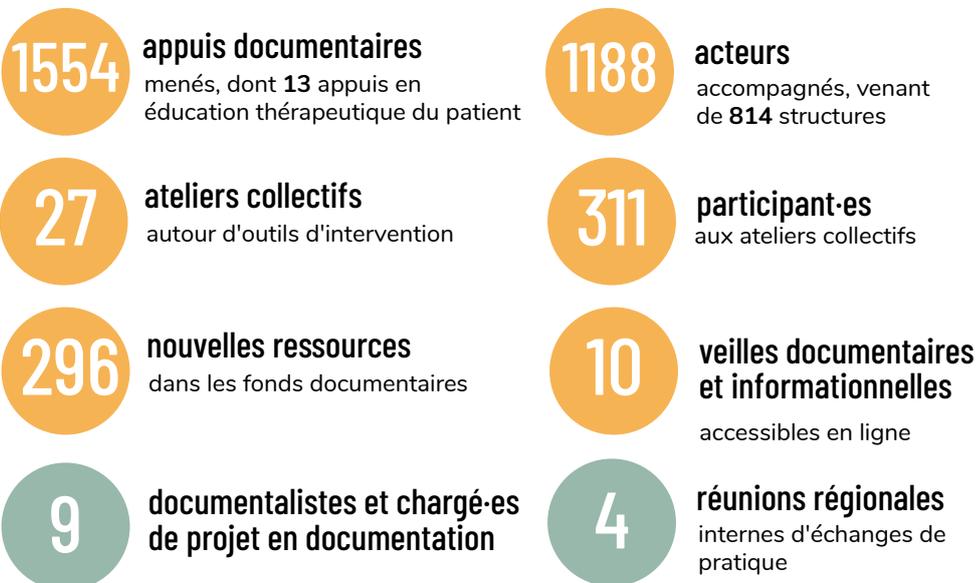
Documentation



Véritable porte d'entrée vers l'Ireps – et vers la promotion de la santé – pour les acteurs du territoire, le service documentaire de l'Ireps Grand Est participe à la diffusion de ressources méthodologiques, scientifiques et pédagogiques de qualité en région, dans les domaines de la promotion de la santé, de l'éducation pour la santé et de l'éducation thérapeutique du patient. C'est grâce à une veille documentaire constante que l'Ireps Grand Est renouvelle et met à disposition ces ressources dans ses huit centres de documentation, sur internet, dans des produits documentaires réalisés à la demande ou encore dans ses formations.

Le conseil et les ressources proposés par les chargé-es de projets en documentation sont adaptés au objectifs du projet, au public, au contexte d'intervention, aux moyens et aux compétences en animation de l'acteur. Cet accompagnement permet aux acteurs de préciser les objectifs éducatifs de leur projet et de connaître et d'expérimenter des outils d'intervention ou techniques d'animation mobilisant la participation des personnes.

En quelques chiffres



En quelques mots

- **Les appuis documentaires permettent de :** être accompagné-e dans l'utilisation d'outils d'intervention, emprunter des outils d'intervention, disposer d'une production documentaire, emprunter des ressources bibliographiques, disposer d'outils de diffusion, être accompagné-e dans une recherche documentaire...
- **Principales thématiques des appuis documentaires :** alimentation, compétences psychosociales, vie affective et sexuelle, hygiène, addictions...



- **Des ateliers collectifs** permettant la découverte, l'expérimentation et l'analyse d'outils d'intervention sur : santé des enfants et des adolescent·es, compétences psychosociales, gestion des émotions, addictions, santé des aînés, alimentation, numérique, ETP
- **Une veille permanente** pour le renouvellement des fonds documentaires, selon des critères de qualité des ressources, de respect des principes de la promotion de la santé, notamment sur le plan éthique et sur la place des personnes dans les interventions.
- **Le développement d'une base documentaire régionale**, pour améliorer la visibilité des ressources présentes dans les centres de ressources de l'Ireps pour les acteurs sur le territoire.
- **La création de produits documentaires** : bibliographies sélectives, dossiers documentaires, catalogues d'outils d'intervention, au format imprimable ou numérique, notamment pour chacune des formations de l'Ireps : concepts et stratégies en promotion de la santé, inégalités de santé, démarches éducatives, compétences psychosociales, ETP, santé environnementale, évaluation...
- **Un soutien aux chargé·s de projets en promotion de la santé** par l'identification d'articles, de données statistiques ou encore d'outils d'intervention pour la rédaction d'appels à projets, les conseils méthodologiques, les formations...
- **Les journées d'échanges entre les chargé·es de projets en documentation** permettent de garantir une qualité de service à travers la construction de procédures et d'outils communs et le partage de compétences.

Nous les avons accompagné·es

195 établissements scolaires, 180 associations, 135 établissements sociaux ou médico-sociaux, 87 établissements de soins ou libéraux, 76 collectivités territoriales, 54 établissements d'enseignement et organismes de formation, 33 administrations d'État, 26 sociétés privées, 18 organismes d'Assurance maladie, 8 mutuelles, 5 établissements publics, 4 fondations.

Principaux résultats

- **84% des personnes déclarent avoir renforcé leurs connaissances sur les ressources** à mobiliser dans leur projet d'éducation pour la santé.
- **79% des personnes déclarent se sentir plus à l'aise avec l'utilisation d'outils d'intervention.**

Résultats observés auprès des 188 participant·es aux ateliers collectifs ayant répondu à l'évaluation

- **La couverture de 8/10 départements par le service documentaire.** Une offre de permanences documentaires de l'Ireps Grand Est en Meuse et dans les Vosges est en cours de déploiement.
- **L'harmonisation des pratiques en Grand Est en lien avec la démarche qualité** : élaboration d'outils communs, notamment autour de la sélection des outils d'intervention intégrant les fonds documentaires et le désherbage, création d'un espace partagé de travail dédié à la documentation...



Veilles thématiques en ligne : une information en promotion de la santé en Grand Est



Territoire : Grand Est · Financement : ARS Grand Est

L'Ireps Grand Est réalise une veille informationnelle et documentaire régulière dans les champs de la promotion de la santé, de l'éducation pour la santé et de l'éducation thérapeutique du patient. Ainsi, en 2018, près de 70 sources en ligne ont été suivies autour de dix grandes thématiques en lien avec les priorités régionales de santé : nutrition, prévention des addictions, prévention des cancers, inégalités de santé, politique de santé, santé au travail, santé des aînés, santé des jeunes, santé environnement et santé mentale.

Destinés aux professionnel·les et bénévoles des secteurs sanitaires, sociaux, médicosociaux et éducatifs, aux élu·es et institutionnel·les, ainsi qu'à l'équipe de l'Ireps Grand Est, les résultats de cette veille ont été valorisés tout au long de l'année sur internet : articles et revues scientifiques, ouvrages de vulgarisation, nouveaux outils d'intervention, ressources en ligne, sites internet ou encore manifestations.

Ainsi, 1532 pages de cette rubrique ont été consultées en 2018. Aujourd'hui, cette veille se poursuit sur le nouveau site internet de l'Ireps Grand Est.

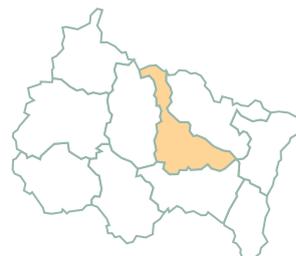


Les veilles sont à découvrir sur le site de l'Ireps, rubrique **Se documenter / Nos veilles**

www.ireps-grandest.fr/index.php/se-documenter/nos-veilles



Favoriser l'expression des publics : un atelier pour expérimenter des outils



Territoire : Meurthe-et-Moselle (54) · Financement : ARS Grand Est

Les ateliers de découverte d'outils sont des temps d'une demi-journée permettant aux acteurs de découvrir, manipuler et analyser des outils d'intervention (mallette, jeu de plateau, photo-expression,...). Ces temps conviviaux, basés sur l'expérimentation et l'échange de pratiques, sont souvent l'occasion pour les acteurs de découvrir la promotion de la santé.

En 2018, lors d'un atelier autour de l'expression des publics, 15 professionnel·les meurthe-et-mosellans d'horizons différents (associations, collectivités territoriales, établissements d'enseignement, établissements public, établissements scolaires...) ont pu échanger sur leurs représentations des outils d'intervention, grâce à la technique du Méta-plan : l'occasion d'aborder les questions de la qualité des outils, des règles de l'animation, de la place de l'outil dans un projet, tout en expérimentant une technique d'animation. Lors de la matinée, ils ont ensuite pu découvrir et utiliser deux outils d'intervention permettant l'expression des personnes : le jeu de cartes L'expression des besoins et le photo-expression Vie sociale.

80% des participant·es déclarent que cet atelier leur a permis de renforcer leurs connaissances sur les ressources en éducation pour la santé et promotion de la santé : les sources où trouver des outils d'intervention, sur les critères qualité de ceux-ci, sur leurs conditions d'utilisation et leur adaptation et sur la place d'un outil dans un projet. 79% déclarent se sentir plus à l'aise pour utiliser les outils d'intervention présentés.

En 2018, des ateliers de ce type ont été proposés sur la majorité des départements du Grand Est.



Parentalité, compétences émotionnelles et relationnelles : regards croisés sur des outils d'intervention



Territoire : Grand Est · Financement : ARS Grand Est

Comment choisir un outil d'intervention parmi ceux qui existent ? Comment utiliser un outil ? A quoi dois-je faire attention lors de l'animation ? Peut-on adapter un outil annoncé comme clé en main ? Cet outil permet-il réellement d'atteindre les objectifs qu'il se donne ?

Les questions que se posent les acteurs au moment d'utiliser un outil d'intervention sont nombreuses. L'Ireps Grand Est a souhaité proposer un regard sur la qualité de trois outils d'intervention et sur leurs conditions d'utilisation. Ainsi, des outils abordant des questions d'actualité ont été choisis : les compétences émotionnelles, les compétences relationnelles et la parentalité. Une grille d'analyse questionnant la qualité du contenu de l'outil, de sa démarche pédagogique, du support et de sa conception, ainsi que les conditions d'utilisation conseillées, a été utilisée afin de produire une fiche d'analyse qui puisse être diffusée aux acteurs de l'éducation pour la santé et de la promotion de la santé.

Lors de ces trois temps d'analyse, un total de 17 professionnel·les s'est réuni : acteurs de terrain utilisateurs de l'outil avec les publics (chargée de prévention, coordinatrice de réseau, éducateur, ergothérapeute, infirmière scolaire...), documentalistes et chargés-es de projets de l'Ireps Grand Est. Ces temps ont été l'occasion de croiser les regards de l'expérience et des réalités du terrain, avec la connaissance de l'outil et la démarche de promotion de la santé. A partir des échanges, des synthèses ont été produites : elles proposent, en complément de l'analyse de la qualité de l'outil, des conseils d'utilisation de l'outil selon les contextes et les publics, mais aussi de prendre du recul par rapport à l'outil d'intervention et d'envisager, en complémentarité des séances éducatives, d'autres stratégies de la promotion de la santé.



Les analyses sont à découvrir sur le site de l'Ireps, rubrique Se documenter / Nos productions :

www.ireps-grandest.fr/index.php/content_page/196-nos-productions

- Feelinks : le jeu des émotions
- Dixiludo : jeu de conversation
- Trésor de parents : quand les parents réfléchissent aux prises de risques de leurs adolescents

03

Communication



Cette année de fusion a vu trois Ireps se rassembler autour de valeurs et de stratégies communes et construire une nouvelle organisation au plus près des territoires. Ces étapes ont permis aux membres administrateurs et à l'équipe de près de 40 salarié-es d'amorcer la construction d'une identité commune qui est venue nourrir la communication de la nouvelle structure.

Aujourd'hui, l'Ireps Grand Est participe à la (re)connaissance de la promotion de la santé et au développement d'une culture et d'une expertise chez celles et ceux qui la décident ou la mettent en œuvre. Ainsi, elle favorise la diffusion d'informations, de ressources et d'expériences en promotion de la santé et s'inscrit dans une démarche de partage et de capitalisation des connaissances. Elle porte la voix de la promotion de la santé lors de colloques ou dans des publications, au service de la justice sociale et de la réduction des inégalités, pour davantage de santé et de bien-être pour tous et pour toutes.

En quelques chiffres

En externe

342 abonné-es sur Twitter
Au 31 décembre 2018

3 vidéos réalisées
pour illustrer la promotion de la santé

En interne

2 rencontres régionales
entre les administrateur-rices et les salarié-es

2 lettres d'information
à destination des salarié-es et des administrateur-rices

En quelques mots

- **Un plan de communication** pour définir les objectifs de communication pour la nouvelle Ireps, les activités et les moyens à mettre en œuvre.
- **Une nouvelle charte graphique** créée et déclinée dans les documents produits par l'Ireps.
- **Le cahier des charges du nouveau site internet** construit par un groupe de travail pluridisciplinaire et représentatif des territoires.
- **Un compte Twitter et une chaîne YouTube** mis en place.
- **Des espaces de rencontres entre administrateurs et salarié-es** pour apprendre à se connaître et construire une identité commune.
- **Des bulletins d'information interne** pour informer l'équipe des avancées de la fusion.
- **Des espaces numériques de collaboration** mis en place et beaucoup de visioconférences !



www.ireps-grandest.fr

Protection judiciaire de la jeunesse : une lettre pour aborder la thématique de l'intimité des jeunes



Territoire : Grand Est - Financement : Direction PJJ Grand Est, ARS Grand Est

L'Ireps Grand Est accompagne la Direction de la Protection judiciaire de la jeunesse (DIRPJJ) Grand Est dans la mise en œuvre d'actions en région, en déclinaison de la démarche nationale « PJJ promotrice de santé » lancée en 2013 et renouvelée en 2017 pour quatre ans.

En 2018, un groupe de travail, regroupant direction des missions éducatives, chargées de communication PJJ et Ireps, chargée de projets Ireps s'est constitué. L'année 2018 a permis la rédaction d'une première lettre « Equilibre(s), les échos de la santé à la DIRPJJ Grand Est ». Ce numéro questionne la thématique de l'intimité chez les adolescent-es accueilli-e s à la PJJ. Le respect de l'intimité concerne autant les positionnements éducatifs et discours tenus que les espaces où vivent les jeunes et les moments particuliers de leur vie. l'ensemble des établissements et services de la PJJ.

Ce support, diffusé à l'ensemble des professionnel-les PJJ et au secteur associatif habilité de la PJJ Grand Est, souhaite renforcer les repères théoriques et pratiques par un partage des expériences et une valorisation des approches éducatives menées au sein de la PJJ. Une des particularités de ce travail est, outre la vulgarisation des informations recueillies auprès de la PJJ sur la thématique ciblée, un véritable travail de croisement des regards alliant réalité PJJ et place de la promotion de la santé qui doit s'opérer tout au long des temps de travail partenarial et de construction du support.

Forte de son accueil positif en interne de la PJJ, la démarche se poursuit en 2019 par la construction d'une seconde lettre sur la thématique du travail avec les familles et les modalités de leur participation ; le respect de l'autorité parentale, le maintien, voire la restauration du lien familial, constituant des enjeux majeurs pour l'ensemble des établissements et services de la PJJ.





L'empowerment dans la promotion de la santé : quel « pouvoir » de résistance à l'injonction d'être « acteur de sa santé » ?



Territoire : National

Marie Persiani, directrice générale de l'Ireps Grand Est, a publié un article dans la revue Actualité et dossier en santé publique du Haut conseil de la santé publique.

Le concept d'« empowerment » qui signifie littéralement « renforcer ou acquérir du pouvoir » est né dans les milieux de recherche et d'intervention anglophones à la fin des années 1970. Ce terme est utilisé dans des champs divers tels que le service social, la psychologie sociale, l'alphabétisation des adultes ou le développement communautaire. Le champ de la santé publique n'a pas échappé à cet engouement langagier et la notion d'empowerment occupe aujourd'hui une place de choix sur les questions relatives à ce domaine, en particulier en promotion de la santé, où ce concept est de plus en plus souvent utilisé, notamment par la mise en place d'actions visant à réduire les inégalités sociales de santé. Or, comme le souligne Giddens (2007) « l'acte d'intervenir suppose une directivité, car il vise à changer des choses dans la vie des personnes, donc exercer du pouvoir ». L'objectif de cet article est de redéfinir les notions de pouvoir et d'intervention au sein de la promotion de la santé et de l'éducation pour la santé, afin de proposer des stratégies d'accompagnement des publics plus adaptées.

Envisager ce concept sous l'angle de la promotion de la santé, c'est sortir du schéma classique de la prévention qui s'efforce chaque jour d'élaborer de nouvelles formes de stratégies de responsabilisation, voire de culpabilisation de la population, en imposant des comportements qui seraient plus ou moins "bons" pour la santé, non sans une certaine forme de jugement moral.

La prévention, telle qu'elle se manifeste aujourd'hui, présente l'insoumis à ces dispositions comme le « gestionnaire de sa propre punition » (Jean Marc Weller[1]). Promouvoir la santé, c'est refuser que les politiques mises en place soient le centre de processus de stigmatisation faisant peser sur la population le poids et la responsabilité de leur santé. Et si faire de la promotion de la santé était sortir de l'injonction à une bonne santé et offrir des espaces de rencontres et d'expériences plus démocratiques ?



Persiani M. L'empowerment dans la promotion de la santé : quel « pouvoir » de résistance à l'injonction d'être « acteur de sa santé » ? ADSP. 2018;103:40-44.

Revue disponible dans tous nos centres de ressources.

[1] WELLER J.-M. Introduction In *Action publique et subjectivité* (dir) : Cantelli F., Genard J.-L. : Droit et société – 2007. Tome 46, Maison des sciences de l'Homme.

Santé et qualité de vie : les habitant-es du Grand Est prennent la parole !



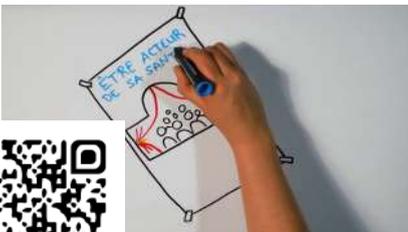
Territoire : Grand Est - Financement : ARS Grand Est dans le cadre d'un appel à projets CRSA Grand Est

En réponse à un appel à projet de la Conférence régionale de la santé et de l'autonomie (CRSA), l'Ireps Grand Est a mis en œuvre en 2017 un projet de contribution citoyenne au Projet régional de santé 2 (PRS) 2018-2027 sur le Grand Est. En vue de recueillir la parole des citoyen-nés sur les onze parcours du PRS, 24 entretiens collectifs avec des personnes volontaires – publics des structures, patient-es, aidant-es, proches... - ont été organisés sur toute la région, avec des structures des territoires (associations, Esat, centre social, lycée, mission locale, mutuelle...). De ces rencontres avec la population et les équipes des structures sont nées trois vidéos.



C'est quoi la santé ?

Douze habitant-es du Grand Est présentent leur définition de la santé et ce dont ils ou elles ont besoin pour se sentir bien. Cette vidéo amène à évoquer la question de la participation de la population et des multiples déterminants de la santé.



Etre acteur de sa santé : la scène est à nous !

« Etre acteur de sa santé » est une expression souvent utilisée dans les médias ou dans le discours des professionnel-les de santé. Cette vidéo propose, à travers des témoignages, de sortir d'une définition individuelle de celle-ci et de l'appréhender dans la dimension de responsabilité collective qu'elle soulève : agir pour soi, mais aussi pour les autres, soutenir la justice sociale, réduire les inégalités, créer l'espace pour que chacun-e puisse s'exprimer...



La promotion de la santé, ça nous concerne tous et toutes

Des associations, des élus de collectivités, des professionnel-les de structures médico-sociales ou encore des commerçants illustrent par des actions concrètes ce qui peut être réalisé pour soutenir la santé, la qualité de vie et le bien-être des personnes.

Mises en ligne en octobre 2018, ces vidéos comptent aujourd'hui près de 1500 vues et sont notamment des supports pour l'équipe de l'Ireps lors d'appuis méthodologiques, d'appuis documentaires ou dans ses formations.

04

Formation



La formation est une des activités socles de l'Ireps Grand Est car elle vise la consolidation et la montée en compétences des acteurs du territoire, dans le champ de l'éducation pour la santé et la promotion de la santé.

Organisme de formation agréé, l'Ireps Grand Est répond aux demandes des acteurs par l'organisation de sessions à la demande, souvent en intra. Elle propose également des formations gratuites, réalisées grâce au soutien financier de partenaires institutionnels. Parallèlement, l'Ireps Grand Est intervient en formation initiale auprès d'étudiant·es de différents organismes d'enseignement supérieur en région.

L'offre de formation proposée est très variée tant sur le format (sensibilisations de quelques heures jusqu'à l'obtention d'un Diplôme universitaire) que sur le fond. En effet, la plupart des formations proposées abordent les concepts en promotion de la santé, les différentes étapes de la méthodologie de projet, le développement des compétences psychosociales, l'appropriation de techniques et d'outils d'intervention... Certaines sessions, moins généralistes, croisent également le champ de la promotion de la santé avec les spécificités d'un public particulier (personnes en situation de précarité, jeunes, etc.) et/ou avec une thématique précise de santé (environnement, santé mentale, nutrition, addictions, etc.). L'éducation thérapeutique du patient est également une thématique forte des formations développées par l'Ireps Grand Est en région.

En quelques chiffres

En formation continue (hors ETP)

35

sessions

soit 93,5 jours ou 619 heures de formation

439

participant-es

En formation initiale

209

heures d'intervention

742

étudiant-es

16

modules ou unités d'enseignement

dans lesquels l'Ireps est intervenue

10

établissements d'enseignement supérieur, instituts ou écoles

23

formateur·rices

mobilisé·es pour l'animation des formations

5

réunions régionales

internes d'échanges entre 7 formateur·rices



En quelques mots

- Des formations continues et interventions en formation initiale.
- Une évaluation distancée des formations menées en 2017.
- La construction de l'offre de formation 2018 et 2019.
- Une contribution à l'offre diplômante de l'Ecole de santé publique de Nancy.
- Un groupe de travail sur la transférabilité en Champagne-Ardenne d'une formation longue en méthodologie de projets en promotion de la santé, sur le modèle du DU alsacien et d'une la formation proposée en Lorraine pour le CNFPT.
- L'organisation de deux sessions du DU en Alsace et accompagnements présentiels des stagiaires du DU.
- Des temps d'échanges de pratique en interne : harmonisation des pratiques, élaboration d'outils et de procédures communes.
- La coordination de l'activité Formation en Grand Est : réponse aux demandes de formations, organisation générale, centralisation des envois...

Nous les avons formés-es

En formation continue (hors ETP)

Établissements scolaires (32.7%), associations (30.1%), réseaux et maisons de santé (8.5%), organismes d'enseignement supérieur/organismes de formation (7.2%), collectivités territoriales (5.2%), établissements de soins (4.6%), entreprises privées, cabinets libéraux et officines (3.9%), structures d'insertion (2.6%), administrations d'État (2.6%), structures médico-sociales (2%), établissements publics (0.7%).



En formation initiale

Ifsi de Troyes, Chaumont et Reims (1ères et 2èmes années), Université de Lorraine (M2 Psychologie à Metz, M2 Sociologie à Nancy, L3 Ecole de Santé publique à Nancy), Ecole des auxiliaires de puériculture de Nancy (1ères années), IFPS de Châlons (2èmes années), ESPE Colmar, IRTS de Reims/Châlons (ASS et éducateur-rices).

Principaux résultats

- Un niveau global moyen de satisfaction de **8,9/10** à l'issue des formations, toutes sessions confondues (hors ETP).
- **100 % des stagiaires, toutes sessions confondues (hors ETP), déclarent une progression sur au moins un des objectifs pédagogiques de la formation suivie** (taux d'évolution positifs entre l'évaluation réalisée en début de formation et l'évaluation en fin de formation).
- **L'obtention en Grand Est du référencement DataDocké et de l'agrément DPC** (développement personnel continu), dispositif de formation continue des professionnel·les de santé.
- **L'harmonisation des pratiques en Grand Est en lien avec la démarche qualité** : élaboration d'outils et de procédures communes à tous les formateur-rices, création d'un espace partagé de travail dédié à la formation et d'une interface unique de contact formation@ireps-grandest.fr, centralisation de l'envoi des offres de formation sur le territoire...



Formation « Agir en promotion de la santé par le renforcement des compétences psychosociales »



Territoire : Grand Est · Financement : ARS Grand Est

L'reps Grand Est a mis en œuvre une formation sur les compétences psychosociales (CPS), déclinée sur Chaumont, Nancy et Strasbourg. Faisant suite à la fusion, il s'agit d'une des premières formations co-construite et harmonisée en Grand Est. Chaque session se déroulait sur deux jours consécutifs, suivis d'une demie journée distancée de retour sur expérimentation. Les formations ont réuni un total de 45 participant-es, principalement venu-es de l'Éducation nationale. La finalité de cette formation était bien sûr de présenter les CPS et leur intérêt dans la pratique professionnelle des participant-es dans la mise en œuvre de projets santé auprès de leur(s) public(s). Mais il s'agissait surtout de sensibiliser les stagiaires à la nécessité de réinvestir ces compétences non seulement dans une approche éducative auprès des publics, mais bien dans une démarche plus globale de promotion de la santé : travail sur les environnements, formation des professionnel-les, inscription de la démarche dans le projet de service ou de l'établissement...

La satisfaction globale sur les trois sessions est de 9/10. Afin de mesurer l'efficacité de la formation, chaque participant-e est invité-e à se positionner sur une échelle de 0 à 10 pour chaque objectif pédagogique, au début de la formation (T0) et à la fin de celle-ci (T1). Ainsi, en moyenne, on constate une augmentation pour l'ensemble des stagiaires sur chaque objectif pédagogique de la formation :

- Se repérer dans les concepts de santé et théories relatives aux CPS : de 3,82 à 7,86, soit un taux de progression de 105,76 %.
- Comprendre l'intérêt d'une approche d'éducation et de de promotion de la santé par le développement des CPS : de 6.3 à 8.78, soit un taux de progression de 39,37 %.
- S'approprier la méthodologie par des techniques et outils : 4.69 à 7.58, soit un taux de progression de 61,62 %.
- Intégrer cette approche dans la pratique professionnelle : 4.78 à 7.45, soit un taux de progression de 55,86 %.
- Avoir des repères méthodologiques pour l'évaluation des actions : 4.5 à 6.96, soit un taux de progression de 54,67 %.

Les évaluations de fin de formation ont mis en évidence les éléments fortement appréciés par les participant-es : la qualité des échanges entre les participant-es, la présentation d'outils d'intervention et de techniques d'animation, ainsi que leurs mises en pratiques durant la formation, un équilibre entre théorie et pratique, la qualité des formateur-rices. A plus long terme, les participant-es ont souligné l'utilité de cette formation au regard de leurs pratiques professionnelles, la volonté de réinvestir les notions abordées dans leur contexte professionnel mais également de transférer celles-ci à leur entourage professionnel pour une montée en compétences dans leur structure.



Diplôme universitaire « Intervenant·e en promotion de la santé »



Territoire : Bas-Rhin (67), Haut-Rhin (68) · Financement : ARS Grand Est

Depuis 2013, l'Ireps anime et coordonne le diplôme universitaire « Intervenant·e en promotion de la santé ». A cet effet, l'Ireps a signé une convention de partenariat avec l'Université de Strasbourg et son service de formation continue.

Le programme de cette formation se décline en 120 heures dont 80 heures de cours magistraux, réparties en six sessions de deux jours auxquelles se rajoutent des temps de travail personnel et accompagné en intersessions. Les modules de formation sont les suivants :

- La promotion de la santé : concepts, valeurs et enjeux éthiques
- Méthodologie en promotion de la santé
- Éducation pour la santé dans une démarche de promotion de la santé
- Techniques d'animation et ressources pédagogiques en promotion de la santé

Les objectifs pédagogiques de la formation sont :

- Construire une méthodologie de projet dans un espace partenarial
- Prendre la mesure et la distance nécessaires à l'analyse des interventions professionnelles dans des situations complexes
- Découvrir la pertinence et l'intérêt d'un positionnement éthique dans les champs qui questionnent la santé.

Cette formation s'adresse aux acteurs, salariés ou bénévoles, intervenant dans les champs spécifiques de la promotion de la santé et de l'éducation pour la santé (tous métiers socio-sanitaires, socio-éducatifs, éducatifs, chargé·es de mission dans des dispositifs spécifiques et de santé communautaire). Elle a réuni 35 participant·es en 2018 sur ses deux sessions.

Trois formatrices Ireps ont été mobilisées. Ce diplôme est organisé en partenariat avec des enseignant·es de l'Université de Strasbourg et des professionnel·les de la promotion de la santé, ce qui est une plus-value pour la co-construction des contenus de la formation.

- 83% des participant·es déclarent un apprentissage renforcé et 90,6% un apport de connaissances utiles dans le cadre de leur pratique professionnelle.
- 86,8 % de taux progression (comparaison avant/après la formation) pour l'objectif pédagogique « Construire une méthodologie de projet dans un espace partenarial ».
- 94 % des participant·es recommanderaient cette formation à leur entourage professionnel.



Mesurer l'efficacité des formations : une évaluation distancée des formations 2017



Territoire : Grand Est · Financement : ARS Grand Est

L'Ireps Grand Est a mis en œuvre en 2018 une évaluation distancée des formations réalisées en région. Pour l'ensemble des formations continues de l'Ireps, la mesure de la satisfaction des participant-es est réalisée « à chaud » à la fin de chaque journée de formation à l'aide de grilles individuelles mais surtout à l'issue de la formation grâce à une grille d'évaluation détaillée permettant d'avoir l'avis des stagiaires : sur la durée, les rythmes de formation, les conditions matérielles, la satisfaction par rapport au contenu et objectifs de la formation (réponses aux attentes, cohérence du contenu, répartition théorie/pratique, situation de mises en pratique), satisfaction sur les techniques d'intervention utilisées, sur les documents pédagogiques mais aussi sur les formateur-rices.

Outre la satisfaction, l'Ireps Grand Est réalise deux types d'évaluation afin de mesurer l'efficacité de ses formations :

- à chaud, en mesurant le taux de progression des participant-es pour chaque objectif pédagogique : comparaison avant la formation (T0) versus en fin de formation (T1),
- à froid, grâce à la mise en œuvre d'une évaluation distancée, réalisée plusieurs mois après la fin des sessions, en questionnant la mise en pratique des notions vues en formation dans l'exercice professionnel des participant-es.

Afin de permettre la liberté d'expression, ces évaluations sont anonymes.

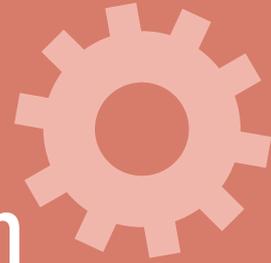
L'Ireps Grand Est a donc créé en 2018 une enquête en ligne à l'échelon de la région, élaboré la base de contacts à partir des trois bases ante-régionales, diffusé l'enquête, réalisé deux phases de relances, exploité les résultats et rédigé une synthèse.

Quatre-cents stagiaires ont été formés en 2017 dans le cadre de la formation continue pour 30 formations réalisées, totalisant 69 jours de formation. Le taux de participation à l'évaluation distancée en Grand Est est de 18% (22% en Lorraine, 24 % en Alsace et 12 % en Champagne-Ardenne).

- 95% des répondant-es, toutes formations confondues, affirment que la formation suivie a répondu à leurs besoins.
- 95 % des répondant-es donnent avec le recul une appréciation globale de la formation suivie très satisfaisante (61%) et satisfaisante (34%).
- 81% des répondant-es déclarent avoir pu mettre en pratique, depuis la fin de la formation, les connaissances et/ou compétences abordées lors de la formation dans leur pratique professionnelle.
- Parmi les participant-es déclarant avoir mis en pratique les notions abordées dans les formations, 42 % le font régulièrement et 58 % le font (ou l'ont fait) occasionnellement.
- Enfin, 96 % des répondant-es recommanderaient ces formations à leur entourage professionnel.

05

Action et coordination



L'Ireps Grand Est soutient et développe des initiatives locales et/ou régionales, en cohérence avec les priorités de santé publique, permettant de mieux répondre aux besoins de santé des populations. S'appuyant sur un niveau élevé et la variété des compétences professionnelles présentes au sein de son équipe, l'Ireps Grand Est contribue au développement de projets innovants et expérimentaux. A travers son expertise, sa connaissance des territoires, des acteurs, et son approche basée sur les déterminants de la santé, l'Ireps concourt à la mobilisation de la population et des acteurs favorisant ainsi le déploiement de dynamiques locales et le développement de la qualité des actions en promotion de la santé.

En 2018

12

projets et programmes
développés en Grand Est

En quelques mots

Les projets et programmes de l'Ireps Grand Est sont menés :

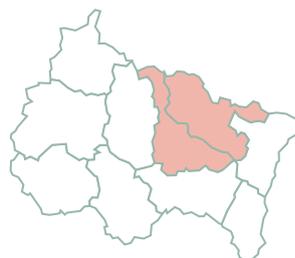
- **Dans différents milieux de vie**
Au sein de structures, à l'échelle de quartiers, de communes, de communautés de communes ou de plusieurs bassins de vie.
- **Auprès de différentes populations**
Adultes présentant des facteurs de risques cardiovasculaires · Jeunes de 6 à 11 ans et de 13 à 25 ans · Parents · Personnes atteintes de cancer · Personnes en situation de précarité · Seniors...
- **Sur différentes thématiques**
Soutien à la parentalité · Santé communautaire et participation sociale de seniors · Réduction des risques cardiovasculaires · Education par les pairs · Accès à la prévention et aux soins des publics en situation de précarité · Développement des compétences psychosociales des jeunes · Alimentation auprès de personnes atteintes de cancer...

Nos partenaires

Centre d'accueil de demandeurs d'asile (Cada) · Centre communal d'action sociale (CCAS) et services des villes · Education nationale · Education populaire · Institutions (Conseils départementaux, Caisses d'allocations familiales...) · Mission locale · Observatoire régional de la santé (ORS) Grand Est...



Je t'aime mon cœur : un programme régional de réduction des risques cardio-vasculaires



Territoire : Meurthe-et-Moselle (54), Moselle (57) ·
Financement : ARS Grand Est, Régime local d'Assurance maladie d'Alsace-Moselle

Depuis 2009, Je t'aime mon cœur a accompagné 3451 personnes présentant au moins un facteur de risque cardiovasculaire évitable, avec un suivi mené par une équipe de professionnel·les formé·es à la promotion de la santé : infirmière, diététicien·ne, psychologue, tabacologue, enseignant·e en activité physique adaptée. Les résultats de ces accompagnements personnalisés sont positifs :

- 80% des personnes atteignent leur objectif (tension stabilisée, traitement diminué, reprise d'une activité physique),
- 91% des personnes déclarent être mieux moralement,
- 79,2% des personnes déclarent avoir plus confiance en elles.

Au-delà de ces résultats, le programme a un impact positif sur le dynamisme territorial grâce à l'installation de plusieurs professionnel·les intervenant dans le programme sur certains territoires ; les professionnel·les font part d'une amélioration de leur collaboration et de leurs pratiques, grâce aux échanges nécessaires au fonctionnement pluri professionnel du programme. Par ailleurs, plus de 40 % des médecins généralistes des territoires concernés participent à l'inclusion de nouvelles personnes dans le programme.

Bien qu'élaboré il y a dix ans, le programme s'inscrit plus que jamais dans les politiques actuelles. Ainsi, il répond aux ambitions du Plan régional de santé 2018-2023 de l'ARS Grand Est et de la Stratégie nationale de santé parue en 2017 qui préconise dans son axe 1 « d'expérimenter dans les prochaines années des actions de prévention des risques cardiovasculaires s'appuyant sur un accompagnement au changement d'habitudes de vie chez les personnes à risque ».

Ainsi, le Haut conseil de santé publique (HCSP) a choisi, dans son rapport de juillet 2018, de mettre en évidence Je t'aime mon cœur comme exemple de dispositif de prévention.

www.jetaimemoncoeur.fr



Mon médecin m'a conseillé ce programme, j'y ai trouvé une équipe de professionnelles qui m'ont aidée à perdre du poids, à me sentir mieux dans ma tête et mieux dans mon corps, et sous la coordination de l'infirmière. J'avais arrêté de fumer seule et elles m'ont toutes aidée à passer à l'étape supérieure : être mieux dans ma peau, dans ma vie. Merci à toute l'équipe.

Cécile, 54 ans, adhérente au programme



PSFP : un programme de soutien aux familles et à la parentalité



Territoire : Grand Est · Financement : ARS Grand Est

PSFP est un programme de valorisation et de renforcement des compétences familiales, à destination des familles avec enfants de six à onze ans, qui s'inscrit dans le champ de la promotion de la santé mentale. Validé scientifiquement et retenu par Santé publique France, implanté dans 35 pays et dans plus de 30 villes en France, ce programme a été adapté à la culture française et développé sur le territoire national par le Codes 06 (Alpes Maritimes).

Son objectif est à la fois de favoriser des comportements favorables au sein des familles, mais également d'améliorer l'environnement de ces familles par une meilleure coordination et le développement d'une approche positive globale des professionnel·les, en relation avec les familles.

En 2018, dans le cadre d'une réflexion globale sur la parentalité, l'ARS Grand Est a souhaité impulser et soutenir son implantation en Grand Est, avec l'appui de l'Ireps Grand Est qui en est aujourd'hui le développeur local. La mise en place de ce programme est en cours, en 2019 sur les villes de Charleville-Mézières, Essey-lès-Nancy et Mulhouse.

Le déploiement de ce programme est porté par une ville volontaire ou à défaut par un acteur local et mobilise de nombreux partenaires : collectivités, CCAS, Education nationale, Conseils départementaux, maisons des solidarités, CAF, associations locales et centres sociaux, professionnel·les de santé, CMP enfants... Il s'inscrit dans la dynamique existante sur les territoires et en complémentarité avec les actions déjà en place.

La mise en place du programme implique la constitution et la coordination de trois groupes : un groupe « expert », formé à PSFP, rassemblant les partenaires locaux en contact avec les familles, au quotidien ; un groupe de personnes chargées de l'animation des ateliers et formées à PSFP ; un groupe d'une dizaine de familles volontaires par territoire d'implantation.



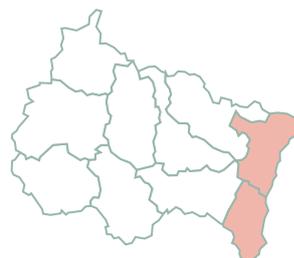
Le programme propose aux familles un cycle d'ateliers gratuits, sur 14 semaines de suite. Les ateliers sont basés sur l'expérimentation par les familles et se déroulent autour d'échanges, de mises en situation, de jeux, d'activités à expérimenter ensuite à la maison.

Pour en savoir plus

http://inpes.santepubliquefrance.fr/registre_interventions/fiches/psfp.asp

www.codes06.org/r/18/parentalite

Des relais seniors pour favoriser l'expression des habitant-es de plus de 55 ans



Territoire : Bas-Rhin (67), Haut-Rhin (68) · Financement : Conférences des financeurs de la prévention de la perte d'autonomie du Bas-Rhin et du Haut-Rhin

Le vieillissement est l'un des grands défis sociaux de l'Europe de demain qui s'achemine vers une situation démographique inédite marquée par une forte représentation des seniors, un nouvel équilibre des âges, et des besoins sociaux reconfigurés. Si les tendances démographiques actuelles se poursuivent, le nombre d'habitantes du Grand Est âgées de 60 ans et plus atteindrait 1 860 000 en 2040, soit une habitante sur trois, contre 1 320 000 en 2013, soit moins du quart de la population régionale (Insee).

Dans ce contexte, le projet « RelaiS Senior » s'inscrit dans une démarche impliquant les seniors, les acteurs et les associations d'un territoire en s'appuyant sur des personnes « traits d'union » parmi le public cible.

Accompagnées et coordonnées par l'Ireps Grand Est et ses partenaires (Céméa et ORS Grand Est), ces bénévoles RelaiS Seniors mettent à profit leur expertise d'usage en participant à un état des lieux de la participation des seniors à la vie de la cité sur un territoire donné, étant entendu que cette participation reste facteur de « bien vieillir » au moment crucial du passage à la retraite.

Le dispositif tend à favoriser l'expression des habitantes, ainsi que la pérennisation d'une dynamique politique en faveur des seniors sur le territoire.

Après une expérimentation débutée en 2017 sur plusieurs quartiers strasbourgeois, une extension est actuellement en cours à deux territoires périurbains dans le Bas-Rhin (communes de la seconde couronne de l'Eurométropole de Strasbourg et Pays de Saverne), et à un territoire périurbain dans le Haut-Rhin (agglomération de Mulhouse).

06



Partage et application des connaissances

A l'interface entre les mondes de la recherche, de l'action de terrain et des décisions politiques, l'Ireps Grand Est s'inscrit dans la démarche nationale de production et de partage des connaissances InSPIRe-ID (Initiative en santé publique pour l'interaction de la recherche, de l'intervention et de la décision). Animée par L'École des hautes études en santé publique (EHESP), cette initiative regroupe différents partenaires, acteurs de la santé publique en France. Son objectif est de mettre en place un dispositif de transfert de connaissances en santé publique.

Ainsi, l'Ireps Grand Est mobilise acteurs de terrain, chercheur-es et décideurs autour du partage, de la production et de l'appropriation des connaissances en promotion de la santé. En 2018, l'Ireps Grand Est a particulièrement participé : à l'identification et à la valorisation des actions prometteuses, émergentes et innovantes menées par des acteurs de terrain en Grand Est ; à l'analyse des pratiques d'identification, de production et de partage des connaissances chez les acteurs de terrain, les chercheur-es et les décideurs politiques du territoire ; au développement de la recherche interventionnelle en promotion de la santé.

En quelques chiffres

28

entretiens collectifs et/ou individuels

pour identifier et décrire les interventions prometteuses, émergentes, innovantes en Grand Est

24

entretiens

menés pour la réalisation de l'état des lieux en Grand Est

4

réponses à des appels à projets de recherche

dont 1 projet accepté et 1 projet présélectionné

En quelques mots

- L'identification et le recensement d'actions prometteuses, émergentes, innovantes sur les thématiques de la nutrition et des compétences psychosociales en Grand Est.
- La réalisation d'un état des lieux des pratiques d'application, de production et de partage de connaissances en Grand Est.
- La participation à des projets de recherche appliquée et/ou évaluation d'impact en santé.
- La représentation de l'axe dans des activités de recherche.



Nos partenaires

Laboratoires de recherche travaillant sur les thématiques de santé en Grand Est :
ACTé · Apemac · DynamE · Interpsy · Lisec · Loterr · E3S · 2L2S

Principaux résultats

- **11 actions prometteuses, émergentes, singulières et/ou innovantes de renforcement des compétences psychosociales** identifiées en Grand Est.
- **8 actions prometteuses, émergentes, singulières et/ou innovantes sur la nutrition** identifiées en Grand Est.
- **22 chercheur-es du Grand Est investi-es** dans l'axe via des comités scientifiques ou des projets de recherche appliquée.
- **11/12 chargé-es de projets participant aux activités de l'axe déclarent mieux connaître le champ de la recherche.**

Identification des actions prometteuses, émergentes et innovantes en Grand Est



Territoire : Grand Est · Financement : ARS Grand Est

Dans le cadre du dispositif régional de soutien aux politiques et aux interventions en prévention et en promotion de la santé, l'Ireps Grand Est a réalisé, à la demande de l'ARS, une identification des actions prometteuses, émergentes et innovantes en Grand Est. Cette identification a été réalisée à partir des appuis méthodologiques réalisés en 2017 et 2018 par l'Ireps, de son réseau partenarial et de la base de données Oscars selon quatre critères : la thématique (la nutrition et les compétences psychosociales, l'effectivité (en cours/terminée), la robustesse méthodologique et l'éthique de l'action.

Une qualification et une description de ces actions a été proposée au regard des éléments recueillis lors d'entretiens réalisés avec leurs porteurs. Soixante-et-une actions ont été identifiées. Parmi elles, 18 ont été incluses pour être analysées et qualifiées. Ces actions comprenaient 7 actions relatives à la nutrition (1 prometteuse et innovante, 3 émergentes, 3 singulières dont une innovante) et 11 actions relatives aux compétences psychosociales (2 prometteuses et innovantes, 5 émergentes dont 2 innovantes, 4 singulières).

Cette identification, ayant permis la valorisation des actions du terrain, met en évidence la nécessité d'un accompagnement renforcé des acteurs de terrain dans la conception du cadre théorique de l'intervention basé sur la preuve ; dans la contextualisation de la mise en œuvre de l'action ; dans l'évaluation de l'efficacité et de l'efficience de l'action. Cet accompagnement permettra une amélioration de la qualité des action.



A découvrir sur le site de l'Ireps, rubrique **Se documenter / Nos productions** :

www.ireps-grandest.fr/index.php/content_page/196-nos-productions



Identification, production et partage de connaissances en promotion de la santé : où en est-on en Grand Est ?



Territoire : Grand Est - Financement : ARS Grand Est

L'Ireps Grand Est a réalisé en 2017-2018 un état des lieux explorant les pratiques d'identification, de production, de partage et d'utilisation des connaissances par les chercheur-es, les décideurs et les acteurs de la promotion de la santé en Grand Est. Les enjeux étaient d'identifier qui sont les personnes visées par les données probantes et les utilisant ; ce qu'elles font de ces données ; comment elles se situent par rapport aux connaissances diffusées et à la transférabilité des interventions probantes ; ce qu'elles identifient comme pouvant être le support le plus adapté à la diffusion de ces données ; comment chercheur-es et acteurs produisent de la connaissance. Cet état des lieux comportait deux étapes : une enquête par questionnaire portant sur les pratiques d'identification et de partage des connaissances et une enquête qualitative portant sur les pratiques de production des connaissances.

Sur les 14329 destinataires du questionnaire, 372 ont répondu et 20 chercheur-es ont été rencontré-es en entretiens semi-directifs. Les résultats croisés de cette étude identifient : des pratiques d'identification différentes selon le profil de professionnel-le ; un intérêt commun pour le partage de connaissances passant notamment par le retour d'expériences lors de temps d'échanges présentsiels ; la reconnaissance de l'enrichissement mutuel des pratiques par le partage et les difficultés du partenariat acteurs, chercheur-es et décideurs.



Cette enquête contribue à une meilleure compréhension des pratiques d'identification, de partage et de production des connaissances en Grand Est et met en évidence la nécessité du développement d'espaces partagés de rencontre pour créer ou renforcer les temps, lieux et modalités de partage et de production de connaissance.



A découvrir sur le site de l'Ireps, rubrique
Se documenter / Nos productions :

[www.ireps-
grandest.fr/index.php/content_page/196-
nos-productions](http://www.ireps-grandest.fr/index.php/content_page/196-nos-productions)



Eur&Qua : un espace transfrontalier de protection internationale de l'enfance



Territoire : Lorraine, Luxembourg, Rhénanie-Palatinat, Sarre et Wallonie
- Financement : Fonds européen de développement régional



Le projet Eur&Qua (Interreg V) a pour objectif d'améliorer la protection d'enfants bénéficiant d'un accompagnement socio-éducatif et/ou médico-social qui franchissent une frontière au sein de la Grande Région (territoire regroupant la Lorraine, le Luxembourg, la Rhénanie-Palatinat, la Sarre et la Wallonie).

Depuis maintenant deux ans, l'Ireps Grand Est coordonne la recherche-action collaborative du projet qui mobilise des professionnel·les exerçant au sein d'institutions et de structures sociales et médico-sociales, des chercheur·es issu·es de différentes universités et de centres de formation en travail social de la Grande Région. Cette année a été dédiée à la poursuite des travaux d'investigation et d'analyse portant sur les cadres légaux et dispositifs institutionnels de la protection de l'enfant, sur les méthodes et les outils mis en œuvre par les professionnel·les, ainsi que sur l'évolution des besoins et attentes exprimés par les enfants et leurs familles sur les cinq régions concernées.

Attendus pour l'année 2020, les résultats de la recherche viendront enrichir les autres actions engagées sur le projet visant notamment à favoriser la continuité et la qualité de l'aide apportée aux enfants et aux familles, et faciliter une meilleure coordination des services sociaux dans un contexte transfrontalier : mise en place de groupes-relais constitués de juges, de représentant·es dans les administrations, de professionnel·les de terrain, création d'une plateforme numérique transfrontalière et d'une formation supérieure en protection internationale de l'enfance.

www.eurequa.com

07



Éducation thérapeutique du patient

Forte de ses pratiques d'éducation pour la santé et de promotion de la santé, l'Ireps Grand Est accompagne le développement de l'éducation thérapeutique du patient (ETP) sur le territoire. Penser l'ETP dans une dynamique de promotion de la santé, c'est améliorer les pratiques éducatives dans le soin des maladies chroniques mais aussi considérer l'ETP dans bien d'autres dimensions :

- en accordant une place fondamentale à la participation des patient-es et à l'empowerment, à toutes les étapes de l'ETP : élaboration, mise en œuvre et évaluation de programmes,
- en œuvrant pour la réorientation des services notamment à travers la formation des professionnel-les de santé et la coordination (entre secteurs : sanitaire, social, médicosocial; entre l'offre de premier recours et les programmes initiaux portés par les hôpitaux; etc.),
- en interrogeant les moyens et ressources des structures développant l'ETP et les environnements qu'elles proposent en matière d'accueil des patient-es, de recueil de leurs besoins, etc.,
- en matière de cohérence entre l'accompagnement proposé par les professionnel-les et les conditions de vie des personnes atteintes de maladies chroniques, etc.

En 2018, l'Ireps Grand Est a développé une offre en éducation thérapeutique du patient sur l'ensemble de ses services.

En quelques chiffres





En quelques mots

- **des formations continues** : 6 formations sur l'entretien motivationnel (EM), 2 formations de 40 heures Dispenser l'ETP, 2 sessions dédiées aux séances collectives d'ETP.
- **des interventions en formation initiale** : 1 module Promotion de la santé dans le cadre du DU ETP
- **des appuis méthodologiques** : appui global du diagnostic à l'évaluation (31), appui à la conception d'animations individuelles et collectives auprès des patient-es (9), appui à la mise en œuvre d'activités éducatives et de programmes ETP (9), appui à l'écriture de programmes (3), appui à la mise en œuvre d'un collectif de soignant-es (2), appui au recrutement de patient-es (1), appui à l'évaluation (1).
- **un travail documentaire dédié à l'ETP** avec des appuis documentaires, des ateliers collectifs et l'identification de références pour le développement et le renouvellement du fonds documentaire.
- **une co-élaboration de l'Espace Ressources ETP Grand Est.**



Education thérapeutique
du patient

Nos partenaires

Corep · Pôle lorrain d'ETP · Plateforme ETP Alsace · Urps Pharmaciens Grand Est · Urps Infirmiers Grand Est · Utep

Nous les avons accompagné-es ou formé-es

Associations · Centres hospitaliers · Ifsi · Professions libérales · Patient-es ressources · Réseaux · Utep...

Principaux faits marquants

- **Formation** : l'attractivité des formations à l'EM centré sur l'écoute des patient-es, le lancement des premières sessions Ireps 40h "Dispenser l'ETP".
- **Appui méthodologique** : un partenariat plus étroit avec Carédiab (réseau d'appui aux professionnel-les de santé prenant en charge des patient-es sur des situations complexes - addictions, diabète, problématiques sociales... -) pour soutenir le développement de l'ETP en libéral.
- **Documentation** : environ 80 outils pédagogiques, supports d'animation pour la mise en œuvre de séances individuelle ou collectives en ETP, recensés dans les centres de ressources de l'Ireps et acquisition de 7 références d'outils d'intervention et de ressources bibliographiques.
- **Appui aux politiques** : la co-élaboration d'une structuration de l'Espace Ressources ETP, avec les autres grands acteurs ressources de l'ETP du Grand Est.



Formation « Concevoir et animer des séances collectives d'ETP »



Territoire : Marne (51), Meurthe-et-Moselle (54) · Financement : ARS Grand Est

La conception et l'animation de séances collectives nécessitent de mobiliser des compétences pédagogiques, relationnelles et organisationnelles. Les questionnements des acteurs et actrices de l'ETP concernant l'animation des séances éducatives sont nombreux : comment construire une séance d'animation ? Comment débiter et conclure une séance ? Quels sont les critères qualité d'une animation ? Comment être cohérent-e entre les compétences visées, les objectifs pédagogiques formulés et les méthodes pédagogiques choisies ? Quelles techniques choisir pour contribuer à l'atteinte des objectifs pédagogiques ? Pour répondre à ces questions, deux formations de deux jours ont été menées en Grand Est, sur Châlons-en-Champagne et Laxou. Vingt-et-une personnes, appartenant à des centres hospitaliers, institut de cancérologie, réseaux de santé, maison de la nutrition et associations de patient-es, ont participé à ces formations.

Afin de mesurer l'efficacité de la formation, chaque participant-e est invité-e à se positionner sur une échelle de 0 à 10 pour chaque objectif pédagogique, au début de la formation (T0) et à la fin de celle-ci (T1). Ainsi, en moyenne, on constate une augmentation pour l'ensemble des stagiaires sur chaque objectif pédagogique de la formation :

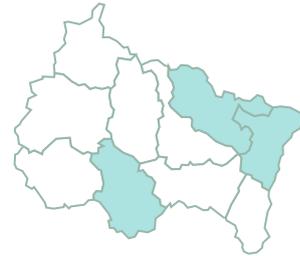
- Appréhender et expérimenter une séance collective d'ETP : de 4.8 à 7.6, soit un taux de progression de 43 %.
- Développer une posture d'animateur-riche : de 5.2 à 7.8, soit un taux de progression de 33 %.
- Elaborer un protocole : 4.3 à 7.1, soit un taux de progression de 45 %.
- Identifier et s'appropriier les critères qualité : 4.1 à 7.1, soit un taux de progression de 63 %.
- Choisir des outils et techniques : 3.6 à 7.1, soit un taux de progression de 121 %.

L'interdisciplinarité dans ces formations permet d'apporter une richesse de compétences et d'expériences complémentaires, qui améliorent la qualité des séances éducatives visant l'acquisition, le maintien ou l'amélioration de compétences d'autosoins et de compétences d'adaptation par les personnes atteintes de maladies chroniques.

Au-delà d'une réflexion sur les modalités d'élaboration, de mise en œuvre et d'évaluation de séances collectives en ETP, ces formations permettent de réinterroger la place des patients dans les programmes, de leur élaboration à leur évaluation; la cohérence entre les compétences développées chez les patients et les environnements offerts par les professionnels, dans le cadre des activités d'ETP, via les lieux d'accueil et d'accompagnement des personnes et leurs postures professionnelles vis-à-vis des personnes et de leur entourage.



Expérimentation d'aide au sevrage tabagique en officine : une sensibilisation à l'entretien motivationnel



Territoire : Haute-Marne (52), Moselle (57), Bas-Rhin (67) · Financement : ARS Grand Est

L'URPS Pharmaciens Grand Est, en collaboration avec l'Ireps Grand Est, l'association Gest (Grand Est Sans Tabac) et avec le soutien méthodologique et financier de l'ARS Grand Est, a participé à la mise en œuvre d'une expérimentation sur l'accompagnement au sevrage tabagique de femmes enceintes, de personnes atteintes de BPCO et/ou de personnes atteintes d'hypertension, à partir d'une approche fondée sur l'entretien motivationnel (EM). Ce projet avait pour objectif de tester la faisabilité de mise en œuvre d'entretiens basés sur les techniques de l'EM, sur une durée courte de 15 à 30 minutes par entretien, en 3 entretiens répartis sur 3 mois maximum, réalisés par les pharmaciennes en officine, pour amener les personnes fumeuses à se questionner sur leur consommation tabagique, voire à envisager une démarche de sevrage tabagique.

Dans le cadre de cette action, l'Ireps Grand Est a réalisé un diaporama sur l'EM, sa philosophie et ses techniques, et mis en œuvre quatre soirées de sensibilisation à l'EM à Illkirch, Saverne, Metz et Chaumont. Ainsi, 82 pharmaciennes ont bénéficié de cette sensibilisation à l'EM sur les territoires concernés par l'expérimentation, tous et toutes œuvrant en officine.

100 % des pharmaciennes sont satisfaites des entretiens menés avec leurs patientes en officine. 91% déclarent que les entretiens issus d'une approche motivationnelle ont un intérêt dans la pratique en officine et seraient prêts à s'investir à nouveau si le protocole devait évoluer. Les pharmaciennes souhaiteraient en perspective un accompagnement complémentaire de l'Ireps pour se sentir à l'aise dans cette nouvelle mission de prévention et cette posture d'écoute et de recueil des besoins et préoccupations des personnes.

Cette démarche est innovante à plusieurs titres :

- elle permet aux pharmaciennes de devenir de véritables acteurs et actrices de prévention,
- elle renforce les compétences des pharmaciennes en matière d'écoute et de recueil des besoins et préoccupations de leurs patientes en matière de santé, de bien-être et d'accompagnement possible vers l'arrêt du tabac
- elle adapte les concepts de l'EM à une pratique d'entretiens courts en officine.



Co-construction d'un Espace Ressources en éducation thérapeutique du patient en Grand Est



Territoire : Grand Est · Financement : ARS Grand Est

Dans une optique d'harmonisation de l'appui en ETP proposé sur la région, l'ARS Grand Est a sollicité les principaux acteurs historiquement impliqués dans la mise à disposition de ressources en ETP, pour élaborer une structure d'appui unique dédiée à l'ETP sur l'ensemble du territoire Grand Est.

Les missions attendues de cet espace ont été définies par l'ARS Grand Est et portaient sur :

- l'appui aux acteurs en ETP : conseil et accompagnement méthodologique, aide à la création de référentiels, organisation de temps d'échanges entre porteurs, recensement des besoins de formation et autres, quelques interventions en formation (hors 40h et formation initiale) ;
- l'offre documentaire en ETP : veille documentaire, recensement et diffusion des publications et des outils ;
- la lisibilité de l'offre en ETP : cartographie de l'offre existante en ETP, diffusion de l'information sur l'offre, communication en ETP ;
- l'appui à l'ARS selon ses besoins.

Un groupe de partenaires constitué de la Corep, de l'Ireps Grand Est, du Pôle lorrain d'ETP, de la Plateforme ETP Alsace et des Utep alsaciennes a travaillé à la structuration de cette plateforme ETP. Cinq réunions de travail partenarial ont permis de réfléchir à la structuration juridique possible et ses impacts sur les structures actuelles, aux compétences attendues pour mener chaque mission retenue et projeter les temps de travail nécessaires en Grand Est. Un travail important de collaboration par échange et concertation constante a abouti à la rédaction d'un document de présentation de l'Espace ressources soumis à l'ARS Grand Est.

Cette création partenariale a reposé sur le partage, la reconnaissance et la valorisation des compétences existantes sur les territoires et vise l'harmonisation des pratiques et une culture commune entre les acteurs ressources de l'ETP. L'association Espace Ressources ETP Grand Est a été créée le 12 février 2019 (JO).

Perspectives

La promotion de la santé n'a jamais été autant citée, dans les textes de loi, dans les rapports... Et pourtant, ses ambassadeurs peinent à trouver des financements pérennes pour la mettre en œuvre et la développer.

L'Ireps Grand Est, un des principaux acteurs de la promotion de la santé de la région, accuse une baisse budgétaire importante de son principal financeur l'Agence régionale de santé pour l'année 2019, ce qui l'oblige, dans l'urgence, à renforcer encore la diversification de ses sources de financements.

La nouvelle organisation en Grand Est favorise la proximité avec les financeurs locaux, ainsi, des rencontres ont déjà été menées auprès de collectivités dont les Départements, pour identifier et pouvoir répondre aux préoccupations des décideurs locaux. Des perspectives de développement encourageantes se dessinent et nous amènent à élaborer des offres « sur mesure ». Nous aurons des réponses et espérons des soutiens financiers d'ici la fin de cette année.

Dans le cadre de la recherche, nos collaborations portent leurs fruits et plusieurs projets collaboratifs ont été déposés via des appels à projets, l'un étant déjà financé pour 2019 : il concerne l'acceptabilité de la vaccination HPV auprès du public adolescent et des parents et comprend aussi un axe auprès des professionnel·les de santé et de l'éducation.

L'Ireps Grand Est est identifiée comme évaluateur externe sur des programmes probants, tels que celui sur la parentalité « Triple P » (programme de pratiques parentales positives), expérimenté en Meuse en 2019, sur les aspects qualitatifs, complémentaires à l'évaluation quantitative réalisée par son partenaire Santé publique France en région (ex Cire).

En éducation thérapeutique du patient (ETP), l'Ireps est financée par la CRSA pour recueillir la parole des personnes atteintes de maladies chroniques et de leur entourage sur leur participation à des programmes d'éducation thérapeutique du patient, mettre en place une journée d'échanges sur la place des patient·es et de l'entourage dans l'ETP à destination de professionnel·les (des champs sanitaire, social et médico-social) et de personnes atteintes de maladies chroniques, pour pouvoir ensuite élaborer des préconisations. Une demande de soutien à la Région et à l'AG2R a également été effectuée.

La vente de formations ETP, notamment « dispensation » et « coordination », se développe de façon accrue, et les acteurs en sont très satisfaits, réinvestissant dans leurs pratiques les apports, relayant également la qualité des offres auprès de leur entourage.

Un autre axe de développement à l'Ireps actuellement est la santé environnementale. Des partenariats avec les acteurs de ce champ ont permis à l'Ireps d'obtenir de nouveaux financements pour mettre en œuvre plusieurs axes qui s'inscrivent dans le cadre du PRSE 3 : l'axe « Renforcer les connaissances et les compétences du grand public et des populations sensibles sur les questions de santé environnement », l'axe « Former et accompagner les professionnels dans le domaine de la santé environnement », et plus spécifiquement, l'Ireps pilote avec Ariena l'activité « Créer une coordination régionale des acteurs et des réseaux en santé environnement 'la SYNAPSE' » qui signifie SYnergie des Acteurs en Prévention Santé Environnement.

Dans le cadre de l'appui aux politiques territoriales, l'Ireps a développé des offres de services proposant l'accompagnement de Communautés professionnelles territoriales de santé (CPTS), projets médicaux partagés (PMP), projets de soin partagés (PSP), plateformes territoriales d'appui (PTA), équipes de soins de proximité (ESP)...

L'Ireps participe également au groupement d'intérêt public portant la création de la Maison Sport Santé de Strasbourg.

Dans le champ de la santé mentale, l'Ireps participe à certains programmes territoriaux de santé mentale (PTSM), à la formation des coordonnateurs de conseils locaux de santé mentale (CLSM), à la formation des encadrants du service sanitaire, ... et intervient aussi auprès d'institutions diverses comme les Départements, l'Assurance maladie, la Carsat, les centres hospitaliers, etc. Ce travail pourrait être facilité par le rapprochement avec les territoires appréhendés dans la nouvelle organisation de l'Ireps, en relation avec des politiques locales définies via les plans pauvreté, les questions de précarité et d'autonomie, l'insertion sociale... Autant de sujets qui font l'actualité 2019.

2018 a été une année dédiée à la poursuite de la fusion en Grand Est, axée principalement sur l'organisation des services offerts par l'Ireps sur ce territoire. L'année 2019 sera consacrée à l'articulation entre ces services et une approche plus territoriale, en proximité, visant à recueillir les besoins et proposer des offres et services adaptés aux contextes locaux.

Un contact en région
contact@ireps-grandest.fr
03 87 68 01 02



Site de Charleville-Mézières

23 bis rue des Sources
08000 Charleville-Mézières

Site de Troyes

15 avenue d'Echenilly
10120 Saint-André-les-Vergers
03 25 41 30 30

Site de Châlons-en-Champagne

Complexe Gérard Philipe
19 avenue du Général Sarrail
51000 Châlons-en-Champagne
03 26 64 68 75

Site de Chaumont

Centre Agora
13 avenue des États-Unis
52000 Chaumont
03 25 32 63 28

Site de Nancy

1 rue de la Forêt
54520 Laxou
03 83 47 83 10

Site de Metz

20 rue Gambetta BP 30273
57006 Metz cedex 1
03 87 68 01 02

Site de Strasbourg

1 place de l'hôpital BP426
67091 Strasbourg
03 88 11 52 41

Site de Mulhouse

8 avenue Schuman
68100 Mulhouse
03 88 11 52 41

